



MINERAIS DE SANG

« Tout le monde voit les massacres à l'Est du Congo. Mais tout le monde se tait. »

LE BLANCHIMENT DES MINERAIS 3T PAR LE RWANDA ET DES ENTITÉS PRIVEES

@Bakambu17

Tout le monde voit les massacres à l'Est du
Congo. Mais tout le monde se tait.

Cédric Bakambu, publié sur X, le 5 février 2024

Table des matières

Résumé analytique	5
Le rôle substantiel de la RDC dans l'économie mondiale	9
Crimes associés au blanchiment de minerais de sang de la RDC vers le Rwanda	13
Les racines d'une guerre sans fin autour de l'extraction artisanale des minerais de sang	15
Le détournement de la réglementation relative à la chaîne d'approvisionnement en minerais 3T	19
La chaîne d'approvisionnement de base en minerais 3T	21
Un changement de paradigme et la naissance d'une industrie lucrative de la conformité (compliance)	23
Le Rwanda à la manœuvre des premières dynamiques de la contrebande	27
Les principaux acteurs occidentaux du blanchiment de minerais de sang en provenance de la RDC	29
Cas récents de commerce illicite de minerais de sang en provenance de la RDC	37
Shabunda	37
Rubaya	38
Les mécanismes de la fraude au Rwanda	41
Fraude à Rudniki : le cas de Jerry Fiala	41
Le cas de H & B Mining	43
New Bugarama, Établissements Munsad	43
Fraude interne à l'ITSCI	45
Enquête de Global Witness sur le système de traçabilité de l'ITSCI en RDC	49
Nzibira	49
Les profiteurs de la commercialisation des minerais de la RDC par le Rwanda	55

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Depuis près de trois décennies, le Rwanda a maintenu une présence militaire en République démocratique du Congo (RDC), soit en envoyant des troupes militaires directement sur le terrain, soit en s'appuyant sur des groupes terroristes et autres milices qui mènent une guerre impitoyable dans laquelle plusieurs millions de Congolais¹ ont trouvé la mort. Le terme « Genocost » évoque les racines économiques (« cost », « coût ») du génocide en RDC, commémoré chaque année le 2 août.²

Ces trois dernières années, les commandants de l'armée rwandaise ont dirigé le M23 dans une guerre d'agression au cours de laquelle on dénombre des centaines de morts parmi les populations civiles et le déplacement de plus d'un million de personnes dans la province du Nord-Kivu, riche en minerais, à l'est du pays.³ Dans un rapport du groupe d'experts des Nations Unies adressé au Conseil de sécurité en juin 2023, il est noté que le M23, soutenu par des renforts des Forces de Défense Rwandaises (RDF), contrôle des axes routiers critiques, y compris ceux menant au Rwanda et à l'Ouganda.⁴

Dans ce contexte d'une guerre d'agression imposée pour des fins économiques, le Rwanda est parvenu à blanchir de grandes quantités d'étain, de tungstène, de tantale et d'or en provenance de la RDC. En mars 2024, le M23 et ses alliés du RDF ont réussi à encercler Goma, bloquant ainsi une route commerciale essentielle que la RDC utilise pour expédier ses minerais à

l'étranger, et faisant passer clandestinement des minerais vers le Rwanda, probablement via le parc national des Virunga.⁵

En 2021, les données officielles américaines ont montré que le Rwanda fournissait 15 % de l'offre mondiale de ce minerai,⁶ un dérivé du coltan, alors qu'il ne produit que de modestes quantités de tantale à partir de ses propres mines. En outre, les États-Unis achetaient 36 % de leurs importations totales de tantale au Rwanda - le taux le plus élevé parmi les producteurs mondiaux - contre seulement 7 % provenant de la RDC.⁷ Le Rwanda a utilisé un réseau international de haut niveau pour aider à la contrebande, à la vente et tirer profit des minerais de la RDC qui sont transportés le long d'itinéraires commerciaux militarisés. Kigali a bénéficié d'une couverture institutionnelle pour commercialiser ces minerais en détournant à son profit un système de conformité dirigé par l'industrie minière et des entreprises telles que AVX Corporation, KEMET Corporation et Global Advanced Metals, qui fabriquent des composants électroniques ; ces entreprises légitiment la contrebande en achetant, en toute connaissance de cause, des minerais blanchis en provenance du Rwanda. Les équipes de contrôle (due diligence) de

Dans ce contexte d'une guerre d'agression imposée pour des fins économiques, le Rwanda est parvenu à blanchir de grandes quantités d'étain, de tungstène, de tantale et d'or en provenance de la RDC.

grandes entreprises technologiques telles qu'Apple, Intel, Sony, Motorola et Lockheed Martin ont également été informées que les minerais achetés au Rwanda ont été introduits en contrebande depuis la RDC, dans un contexte d'exploitation violente. Ces minerais ne sont donc ni « exempts de conflits » ni obtenus légalement, mais les entreprises technologiques les utilisent malgré tout pour fabriquer leurs produits, allant des ordinateurs portables aux avions. Paradoxalement, le Rwanda est présenté comme une plaque tournante sûre et efficace dans la chaîne d'approvisionnement en minerais. Les consommateurs ont été amenés à croire que leurs iPhones et leurs écouteurs Sony n'ont pas contribué à financer la guerre dans la région des Grands Lacs s'ils ont été fabriqués avec des métaux exportés du Rwanda. Pourtant, le régime rwandais, sous la direction du président Paul Kagame, est le principal prédateur et pilleur des ressources minérales de la RDC.

Les personnes qui travaillent pour les organismes de réglementation du secteur, les entreprises en aval de la chaîne d'approvisionnement et les auditeurs tiers sont donc responsables d'avoir sciemment tiré profit de la commercialisation de produits issus de trafics illicites. Compte tenu des nombreuses preuves de blanchiment qui ont été apportées par les enquêteurs des Nations unies et par l'ONG Global Witness, chacune de ces parties prend le risque d'être accusée de racket, de complicité, de blanchiment de capitaux basé sur le commerce et de déclaration frauduleuse de l'origine des minerais qu'elle achète dans le cadre des déclarations à la Securities and Exchange Commission.

Amsterdam & Partners recommandent en conséquence ce qui suit :

- Boycoter les minerais 3T en provenance du Rwanda afin de mettre un terme à l'exploitation illicite des minerais de la RDC par ce pays.
- Veiller à ce que les minerais achetés dans la région des Grands Lacs proviennent directement de la RDC.
- Adopter une réglementation juridiquement contraignante pour contrôler la chaîne d'approvisionnement en minerais.
- Désigner une agence de contrôle internationale indépendante pour superviser le respect de la chaîne d'approvisionnement en minerais de RDC, en lieu et place des systèmes mis en place par l'industrie minière.
- Mettre fin à tous les contrats et accords miniers avec des hauts responsables nationaux et internationaux bien connus ayant facilité le blanchiment des minerais de la RDC.
- Appliquer des sanctions contre les contrebandiers internationaux notoirement connus ainsi que les acteurs d'origine rwandaise qui supervisent le réseau de trafic illicite.
- Poursuivre en justice toutes les parties qui ont profité du transport et du commerce des minerais blanchis, y compris les complices Congolais.
- Recourir aux juridictions nationales et internationales pour obtenir réparations.

Ces minerais ne sont donc ni « exempts de conflits » ni obtenus légalement, mais les entreprises technologiques les utilisent malgré tout pour fabriquer leurs produits.

-
- 1 Le nombre de morts en RDC depuis la Seconde Guerre du Congo a été estimé en 2007 à 5,4 millions, dont 4,6 millions dans les cinq provinces instables de l'Est. Voir <https://www.rescue.org/sites/default/files/document/661/2006-7congomortalitysurvey.pdf>. En 2023, l'auteur franco-camerounais Charles Onana estimait à 10 millions le nombre de morts en RDC. Voir <https://www.francesoir.fr/videos-l-entretien-essentiel/genocide-au-congo-face-au-silence-des-medias>
 - 2 Voir <https://www.genocost.org> : « La commémoration du Genocost (Genocide des Congolais) le 2 août de chaque année est une initiative citoyenne lancée il y a 10 ans par la plateforme CAYP (Congolese Action Youth Platform) pour lutter contre le silence, la minimisation, le déni de justice et l'oubli concernant les crimes graves commis en RDC, ayant engendré plus de 10 millions de victimes, 6 millions de déplacés internes et plus de 500 000 femmes violées à ce jour...Geno-cost signifie " le génocide pour des gains économiques ". C'est une combinaison de Génocide et Coût. Nous avons choisi ce terme pour expliquer la nature/l'aspect économique du génocide en RDC. »
 - 3 Les militants des droits de l'homme et les journalistes ont été particulièrement ciblés par le M23 et au moins 150 civils congolais ont été tués par le M23 depuis novembre 2023. Voir <https://press.un.org/en/2024/sc15596.doc.htm>. A Kishishe et ses alentours, en novembre 2022, le M23 a tué au moins 170 personnes et violé au moins 66 femmes et petites filles – viols collectifs compris. Voir <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/12/a-year-of-anguish-remembering-the-killings-and-sexual-violence-in-kishishe/>
 - 4 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2023/431), 13 juin 2023, page 13.
 - 5 Des rebelles congolais bloquent les routes commerciales, menaçant l'approvisionnement en métaux stratégiques (« *Congo rebels block trade routes, threatening supply of key metal* »), Bloomberg News, 15 mars 2024.
 - 6 Synthèses des produits miniers (« *Mineral Commodity Summaries* ») 2021, US Geological Survey.
 - 7 Ibid.

LE RÔLE SUBSTANTIEL DE LA RDC DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Jusqu'à deux millions de personnes⁸ en RDC dépendent directement de l'exploitation minière artisanale pour leur subsistance. Les mineurs nourrissent leurs familles en extrayant, en transformant et, dans certains cas, en transportant les minerais 3T ; ce faisant, ils jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale. La plupart d'entre nous ne pourraient pas imaginer leur vie sans la technologie moderne issue de ces minerais. Le tantale améliore la qualité audio de nos téléphones intelligents, le tungstène sert de dissipateur thermique et fait vibrer nos téléphones, l'étain sert de soudure sur les circuits imprimés et l'or est utilisé pour recouvrir le câblage.

Parce qu'il est non toxique et résistant à la corrosion, le tantale est utilisé dans les implants chirurgicaux et d'autres dispositifs médicaux, et il est devenu un composant essentiel dans la fabrication des pales de turbines, des tuyères de fusées et des nez d'avions supersoniques. Son utilisation dans les secteurs de la défense et de l'aérospatiale en particulier en a fait un minerai stratégique, convoité par les nations occidentales et asiatiques.

Le tantale devrait devenir de plus en plus important avec le déploiement de la 5G, qui alimentera la demande de voitures autonomes, d'appareils qui se connectent et échangent des données, de maisons et de villes intelligentes.

L'Australie, qui représentait 50 à 60 % de l'offre mondiale de tantale, a fermé sa plus grande mine en 2008. Depuis 2011, la RDC et le Rwanda ont pris le relais. Selon les données officielles américaines, la RDC, le Rwanda et le Brésil représentaient ensemble 77 % de la production mondiale de tantale en 2020. La RDC a fourni près de 40 % de ce total, le Rwanda représentant 15 % de la production mondiale.⁹

La souveraineté minière et la protection des mineurs congolais représentent aujourd'hui un enjeu majeur pour la RDC, du fait de la demande mondiale croissante et des futures innovations. Les décisions prises par le gouvernement de la RDC concernant les droits d'accès aux minerais, les conditions de travail des mineurs et les revenus apportés par les concessions minières détermineront la sécurité et l'avenir économique de ce pays de 112 millions d'habitants.¹⁰

La souveraineté minière et la protection des mineurs congolais représentent aujourd'hui un enjeu majeur pour la RDC, du fait de la demande mondiale croissante et des futures innovations.

En mars 2023, le ministre des Finances de la RDC, Nicolas Kazadi, a déclaré que son pays perdait près d'un milliard de dollars par an du fait de la contrebande rwandaise. Le ministre

a déclaré que le Rwanda avait exporté près d'un milliard de dollars d'or, d'étain, de tantale et de tungstène l'année dernière, alors que le pays ne possède que peu de gisements miniers dans son sous-sol. « Tout provient de la RDC, c'est évident », a-t-il déclaré au Commodities Global Summit organisé par le Financial Times à Lausanne. « Il ne s'agit pas seulement d'allégations, mais de preuves. »¹¹

En octobre 2023, l'Union européenne (UE) a signé un protocole d'accord avec la RDC et la Zambie pour un partenariat sur les chaînes de valeur des matières premières critiques et stratégiques et s'est engagée à participer au financement des infrastructures nécessaires ainsi qu'à la promotion d'une exploitation durable et responsable.¹² Selon l'UE : « La garantie par l'UE d'un approvisionnement durable en matières premières, en particulier en matières premières critiques, est une condition préalable essentielle à la réalisation des objectifs en matière d'énergie verte et propre. »

Tout provient de la RDC, c'est évident

En Février 2024, l'UE a annoncé un partenariat similaire avec le Rwanda pour sécuriser l'approvisionnement en minerais indispensables au secteur de la technologie « verte ». ¹³ Le protocole d'accord entre l'UE et le Rwanda entend « favoriser le développement de chaînes de valeur durables et résilientes pour les matières premières critiques » ; les investissements de l'UE au Rwanda entre 2021 et 2024 ont déjà atteint 260 millions de dollars. Selon l'UE : « Les chaînes de valeur pour les minerais sont essentielles pour l'économie du Rwanda. Le pays est un acteur majeur au niveau mondial dans le secteur de l'extraction de tantale. Il produit également de l'étain, du tungstène, de l'or et du niobium, et dispose de réserves de lithium et de terre rares. En outre, grâce à l'État de droit et à un environnement favorable aux investissements, le Rwanda a la capacité de devenir une plaque tournante dans le domaine de la création de valeur ajoutée dans le secteur des minerais. »

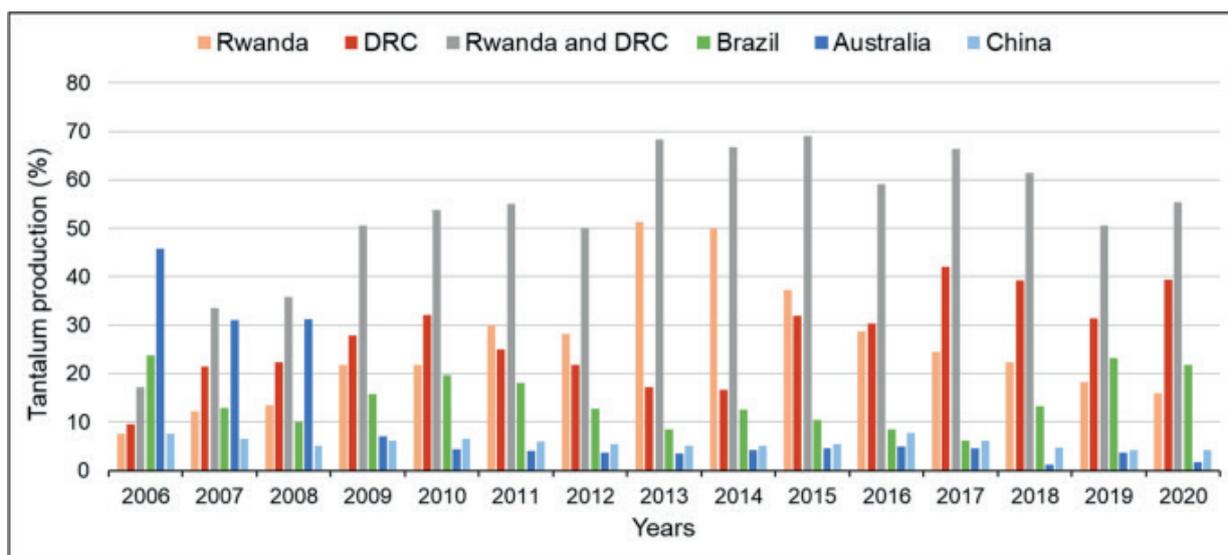


Figure 1 : Principaux producteurs/exportateurs de tantale
Principaux producteurs mondiaux de tantale. Source des données : US Geological Survey, 2021
(Extrait de Springer Link : Sauver les géants : la demande dépasse la capacité de production des matières premières du tantale (« Save the giants: demand beyond production capacity of tantalum raw materials »))

Cette annonce par l'UE a été immédiatement condamnée par le gouvernement de la RDC ainsi que par la société civile. Le Président Félix Tshisekedi a qualifié cet accord de « provocation de très, très mauvais goût » qui va encourager le pillage et la fraude. Il a affirmé que ce protocole d'accord va permettre au Rwanda de recevoir les

Le Président du Rwanda lui-même, Paul Kagame, a reconnu que son pays est une plateforme commerciale pour les minerais congolais de contrebande.

dividendes tirés du « sang de (ses) compatriotes ». ¹⁴ Citant d'autres accords entre l'UE et la Rwanda, sur des sujets militaires et de sécurité, le Ministre des Affaires Étrangères Christophe Lutundula a accusé l'Union Européenne d'être complice de l'agression et de l'exploitation de la RDC. ¹⁵

Dans le même temps, le Président du Rwanda lui-même, Paul Kagame, a reconnu que son pays est une plateforme commerciale pour les minerais congolais de contrebande. Il a précisé que les minerais congolais traversent le Rwanda pour rejoindre Bruxelles, Tel Aviv, la Russie et Dubaï, entre autres destinations. ¹⁶

-
- 8 Base de données sur l'exploitation manière artisanale et de petite taille (« *Artisanal and small scale mining database* »). Voir <https://www.delvedatabase.org/data/countries/democratic-republic-of-congo>
 - 9 Synthèses des produits miniers (« *Mineral Commodity Summaries* »), US Geological Survey, 2021. Voir <https://pubs.usgs.gov/publication/mcs2021>
 - 10 République Démocratique du Congo. (« *Congo, Democratic Republic of the* ») The World Factbook (éd. 2024). Central Intelligence Agency. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/congo-democratic-republic-of-the/>
 - 11 La RDC affirme que le vol de ses minerais par le Rwanda lui coûte presque un milliard de dollars par an (« *DRC says Rwandan mineral smuggling costs it almost \$1bn a year* »), Tom Wilson et Andreas Schipani, Financial Times, 21 mars 2023. <https://www.ft.com/content/ecf89818-949b-4de7-9e8a-89f119c23a69>
 - 12 Voir https://single-market-economy.ec.europa.eu/system/files/2023-11/MoU_EU-DRC_signed.pdf et <https://www.argus-media.com/en/news-and-insights/latest-market-news/2502953-eu-signs-critical-minerals-partnership-with-drc-zambia>
 - 13 Voir https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_24_822 et <https://projectblue.com/blue/news-analysis/776/eu-signs-mou-with-rwanda-over-critical-materials>
 - 14 Voir <https://www.express.co.uk/news/world/1870277/eu-looting-rwanda-deal-drc>
 - 15 Ministre des Affaires Étrangères de la RDC : « L'Union européenne se rend complice du pillage de nos ressources et de l'agression du Rwanda », Le Monde, 29 février 2024. Voir https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/02/27/rdc-l-union-europeenne-se-rend-complice-du-pillage-de-nos-ressources-et-de-l-agression-du-rwanda_6218905_3212.html
 - 16 <https://x.com/JudiRever/status/1770526065183621345?s=20>

CRIMES ASSOCIÉS AU BLANCHIMENT DE MINERAIS DE SANG DE LA RDC VERS LE RWANDA

De nombreux acteurs de la chaîne d'approvisionnement en minerais ont profité de la contrebande des minerais de sang de la RDC ou de la commercialisation des minerais blanchis de la RDC. C'est avant tout le régime rwandais qui a profité de cette exploitation illicite, mais aussi les entreprises qui ont acheté des minerais blanchis au Rwanda. Les preuves de l'exploitation illicite de ces ressources par le Rwanda au cours des décennies sont accablantes. Cela exclut toute justification de déni plausible des responsables d'entreprises et des personnes qui ont travaillé pour des programmes internationaux de *compliance*.

Les crimes associés au blanchiment des minerais congolais et à la commercialisation des minerais blanchis sont notamment constitués de :

- Violations des droits de l'homme - notamment la violence, les déplacements massifs de populations, l'exploitation sexuelle, la perte de revenus et toutes les formes de traitement dégradant - liées à l'extraction, au transport et au commerce des minerais congolais qui font l'objet d'un trafic vers le Rwanda ;
- Soutien direct ou indirect à des groupes terroristes, à des forces de sécurité

publiques ou privées là où des groupes contrôlent des sites miniers, les voies de transport ou les lieux où les minerais sont commercialisés, ou dans les cas où ces groupes taxent ou extorquent illicitement de l'argent ou des minerais aux points d'accès aux sites miniers, le long des voies de transport ou aux lieux où les minerais sont commercialisés de manière illicite ;

- Pots-de-vin, corruption et déclarations fausses et frauduleuses sur l'origine des minerais. Il peut s'agir d'abus de pouvoir de la part d'agents publics dans leurs inte-

De nombreux acteurs de la chaîne d'approvisionnement en minerais ont profité de la contrebande des minerais de sang de la RDC.

ractions avec les citoyens dans des lieux tels que les sites miniers, les itinéraires de transport des minerais, les points de contrôle de sécurité, les maisons de commerce, les aéroports et les ports tout au long de la chaîne d'approvisionnement en minerais ;

- Le blanchiment de capitaux basé sur le commerce (*Trade Based Money Laundering*) : il s'agit de déguiser les produits de la criminalité et de déplacer leur valeur

monétaire en utilisant des transactions commerciales pour tenter de légitimer l'origine des minerais. En enregistrant des valeurs incorrectes des cargaisons de minerais de la RDC sur les documents douaniers et d'autres processus, les acteurs criminels ont été en mesure de justifier des transactions illicites en les déguisant en flux commerciaux légitimes ;

- Racket, qui consiste à tirer des profits illicites de la contrebande de minerais ;

- Évasion fiscale : outre les droits et redevances dus aux gouvernements, les entreprises sont censées divulguer les paiements conformément aux principes énoncés dans le cadre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (*Extractive Industries Transparency Initiative*).

LES RACINES D'UNE GUERRE SANS FIN AUTOUR DE L'EXTRACTION ARTISANALE DES MINERAIS DE SANG

Le Rwanda, sous la direction de Paul Kagame, a utilisé la tromperie et la ruse comme rhétorique pour justifier son intervention militaire en RDC essentiellement dans le but de conserver l'accès aux minerais 3T. Le Rwanda s'est également engagé dans une guerre de manœuvre, cherchant à briser la cohésion sociale et militaire globale de la RDC en instrumentalisant une partie de la communauté congolaise d'origine tutsie.

Ces tactiques ont mis à mal l'autorité de l'État congolais et cela permet cyniquement au Rwanda de s'en servir comme prétexte pour justifier l'instabilité de la partie Est du territoire où son armée opère. Les racines des stratégies du Rwanda ont été expliquées en détail dans le rapport Kassem, l'enquête de Nations Unies de 2002 sur le pillage des ressources en minerais de la RDC.¹⁷

Alors qu'il commençait officiellement à retirer ses forces militaires à la fin de 2002, le Rwanda a parallèlement mis en place une série de mécanismes de contrôle économique, remplaçant les directeurs congolais des sociétés parapubliques par des hommes d'affaires de Kigali afin de garantir la continuité des revenus provenant de l'eau, de l'électricité et des installations de transport. Pendant ce temps, les militaires rwandais impliqués dans les activités minières sont restés en place, bien qu'ils aient cessé de porter des uniformes et qu'ils aient continué leur travail en adoptant

une apparence commerciale. Kigali a réorganisé les forces rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma), composé essentiellement de troupes de l'armée rwandaise, afin d'instiller un grand nombre de soldats rwandais au sein des unités de l'armée congolaise et des forces de défense locales. La plupart des unités congolaises étaient dirigées par l'Armée patriotique rwandaise (APR)¹⁸ depuis un certain temps, et cette réorganisation a permis d'intégrer un nombre important de soldats rwandais dans l'armée de la RDC. Au lieu de partir pour le Rwanda, un grand nombre de Hutus rwandais servant dans l'armée rwandaise ont reçu de nouveaux uniformes et ont été affectés à des brigades congolaises en tant que Hutus congolais. Seule une partie des soldats rwandais qui s'étaient rendus en RDC, que diverses sources estiment entre 35 000 et 50 000, ont réellement quitté le pays en 2002.¹⁹

Paradoxalement, une série d'accords de paix soutenus par les Nations unies et les donateurs occidentaux ont donné une légitimité et un poids à ceux qui avaient commis des crimes contre le peuple congolais. Les accords de Lusaka de 1999 et de Sun City de 2002 ont entraîné des années d'insécurité, et même de carnages. En vertu de ces accords, des dizaines de milliers d'anciens combattants ont été officiellement intégrés dans les forces armées congolaises, dans le cadre d'un processus

appelé *brassage*, puis *mixage*. De nombreux rebelles soutenus par le Rwanda, tels que le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), ont été amnistiés et ont obtenu des postes de responsabilité dans l'armée, ce qui a conduit à une structure de commandement parallèle et a assuré le chaos. Cela a également conduit à l'infiltration et à la subversion des forces armées. Les combattants ont conservé divers niveaux de contrôle sur le territoire et l'extraction des ressources. La guerre qu'ils ont menée était une continuation de la politique rwandaise par d'autres moyens.²⁰

Aujourd'hui, le gouvernement de la RDC n'a pas de contrôle significatif sur la région riche en minerais du Kivu Oriental. C'est le Rwanda, directement ou indirectement, qui assume ce contrôle.

En 2023, la coalition RDF/M23 a étendu la zone sous son contrôle, en poussant plus loin vers le nord-est, le sud et l'ouest, malgré une vigoureuse contre-offensive de l'armée congolaise soutenue par des groupes armés locaux et des sociétés militaires privées, selon les enquêteurs des Nations Unies.²¹ La coalition RDF/M23 a pris le contrôle d'autres routes, ponts et villes stratégiques, notamment Nyamilima, début janvier 2023, Kitshanga, fin janvier 2023, Mushaki, fin février 2023, et brièvement, la zone minière de Rubaya, le 26 février 2023. La coalition RDF/M23 a réussi à encercler complètement Goma, coupant toutes les voies de communication alimentant la ville, sauf celle menant au Rwanda. Selon Radio France, le 2 avril 2024 : « Les combats... font rage à Saké, le verrou de Goma, à 20 km de la capitale du Nord-Kivu. Tous les accès sont désormais bloqués, Goma encerclée. De toute la région, la population fuit les combats et se rapproche de la ville. Les camps de réfugiés sont saturés, les campements sauvages se multiplient le long des routes, avec des tentes par milliers. Un million et demi de personnes

sont à la dérive. »²²

En février 2024, l'armée rwandaise a tiré un missile sol-air sur un drone d'observation des Nations Unies dans l'est du Congo mais a manqué sa cible, selon un document confidentiel des Nations Unies consulté par l'AFP.²³

Le 27 mars 2024, Bintou Keita, Représentante spéciale des Nations Unies pour la RDC, a affirmé devant le Conseil de sécurité que « la situation sécuritaire dans l'est de la RDC s'est encore détériorée depuis la fin des élections (en décembre 2023), le M23 marquant des avancées significatives et étendant son territoire à des niveaux sans précédent. Cette situation a abouti à une situation humanitaire encore plus désastreuse, avec des déplacements internes atteignant un nombre sans précédent ». La diplomate, qui dirige également la MONUSCO, a expliqué que le M23 a

De toute la région, la population fuit les combats et se rapproche de la ville. Les camps de réfugiés sont saturés, les campements sauvages se multiplient le long des routes, avec des tentes par milliers. Un million et demi de personnes sont à la dérive.

repris la totalité des positions précédemment tenues par la Force Régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est, qui s'est retirée en janvier. Les forces du M23 ont poursuivi leur progression vers le Sud, encerclant Sake et Goma. L'Afrique du Sud a depuis envoyé un contingent de 2000 soldats de maintien de la paix afin d'aider les forces armées congolaises à restaurer la stabilité.²⁴

Plusieurs sources ont déclaré aux Nations Unies que l'objectif des actions militaires du Rwanda en RDC, qualifiées « d'opérations Nord-Kivu », est de renforcer le M23 en lui fournissant des troupes et du matériel et de les utiliser pour prendre le contrôle des sites miniers, acquérir une influence politique dans le pays et décimer les FDLR dirigées par des Hutus.²⁵

-
- 17 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo (S/2002/1146), 16 octobre 2002.
 - 18 L'APR est la branche militaire du parti politique au pouvoir au Rwanda, le Front patriotique rwandais (FPR).
 - 19 Voir Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo (S/2002/1146), 16 octobre 2002, page 6.
 - 20 Une référence à l'aphorisme de Carl von Clausewitz selon lequel la guerre constitue une continuation des relations politiques, menée par d'autres moyens.
 - 21 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2023/431), 13 juin 2023.
 - 22 <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/le-reportage-de-la-redaction-emission-du-mardi-02-avril-2024-8481980> ; voir aussi Libération : https://www.liberation.fr/international/afrique/rdc-a-goma-encerclee-par-les-rebelles-les-enfants-vivent-entoures-de-violence-20240309_IQXCIOZ7ANF73D-J302QN4YYLUU/?redirected=1&redirected=1
 - 23 Voir <https://www.voaafrica.com/a/rwanda-army-fires-surface-to-air-missile-at-un-drone/7483867.html>
 - 24 Voir <https://webtv.un.org/en/asset/k1g/k1gp0qcd7v>
 - 25 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2023/431), 13 juin 2023, page 18.

LE DÉTOURNEMENT DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN MINERAIS 3T

Le commerce illicite des minerais 3T de la RDC tout au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale est structuré à la manière de la criminalité internationale organisée, laquelle implique des groupes d'individus qui opèrent à l'échelle transnationale dans le but d'obtenir du pouvoir, de l'influence et des gains commerciaux par des moyens illicites. Ces groupes défendent et protègent souvent leurs activités par la violence et la corruption. Dans la région des Grands Lacs, ce commerce illicite s'est poursuivi à grande échelle pendant de nombreuses années, en dépit des pseudo-mesures de conformité internationales adoptées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les régulateurs de marché tels que la Securities and Exchange Commission (SEC) et son homologue européen, l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF),

les systèmes de certification des minerais et les auditeurs tiers. Si le Rwanda a pu vendre effrontément pendant des années des minerais blanchis en provenance de la RDC voisine, c'est en grande partie parce que les institutions et les régulateurs internationaux ont été pris au piège par l'industrie. Les relations opérationnelles étroites entre les régulateurs et les entités réglementées dans la chaîne d'approvisionnement mondiale en minerais artisanaux sont désormais intégrées et normalisées, et donc institutionnalisées. Cela signifie que le commerce illicite des minerais est considéré comme légitime, que la nature criminelle persistante de ce commerce n'est pas reconnue publiquement et qu'elle n'est donc pas traitée de manière appropriée.

Un acteur de l'industrie minière, ayant requis l'anonymat et qui a travaillé dans le commerce des minerais dans les Grands

Dans la région des Grands Lacs, ce commerce illicite s'est poursuivi à grande échelle pendant de nombreuses années, en dépit des pseudo-mesures de conformité internationales adoptées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les régulateurs de marché tels que la Securities and Exchange Commission (SEC) et son homologue européen, l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), les systèmes de certification des minerais et les auditeurs tiers.

Lacs pendant des décennies a déclaré que l'industrie minière dépendait d'un « modèle d'intérêts conflictuels impliquant les grandes entreprises de l'électronique, de l'aérospatiale, des turbines terrestres, de l'automobile et des appareils médicaux, par l'intermédiaire de l'industrie internationale de la conformité - de la *Responsible Minerals Initiative*²⁶ (Initiative pour les minerais responsables) jusqu'à la « International Tin Supply Chain Initiative » (ITSCI),²⁷ qui ferment les yeux pour faire

avancer et maintenir leurs propres intérêts conflictuels. »

La source précitée a comparé cette industrie minière et ses régulateurs à un cartel du crime organisé, et a affirmé que les régulateurs ne rendent publiques que les violations des droits de l'homme qui servent leur propre racket. Il a qualifié les atrocités associées au commerce illicite des minerais en RDC « d'eau au moulin. »

26 L'Initiative pour les minerais responsables (« *Responsible Minerals Initiative* ») définit des normes internationales pour les fonderies et les raffineries et vise à aider les entreprises à faire des choix éclairés sur les minerais d'origine responsable dans leurs chaînes d'approvisionnement. Voir <https://www.responsiblemineralsinitiative.org/minerals-due-diligence/standards/>

27 L'ITSCI est un système mis en place par l'industrie pour étiqueter et tracer l'origine des minerais. Voir <https://www.itsci.org/>

LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DE BASE EN MINÉRAIS 3T

Les minerais 3T d'Afrique centrale sont transportés vers des maisons de commerce locales, connues sous le nom de « comptoirs » ou d'exportateurs locaux, avant d'être expédiés via les ports de Mombasa et Dar es Salaam, principalement vers des fonderies et des raffineries en Asie. Les entreprises occidentales et asiatiques qui traitent ou commercialisent des métaux, ou qui produisent des composants à partir de minerais 3T, peuvent s'approvisionner directement

dans la région des Grands Lacs, avant que les cargaisons ne soient expédiées vers des fonderies et des raffineries multinationales en Malaisie, en Thaïlande, en Chine et en Amérique du Sud. Les entreprises qui fabriquent des composants tels que des condensateurs ou des cartes de circuits imprimés approvisionnent les fabricants en aval dans les secteurs de l'électronique, de l'aérospatiale et de l'automobile.

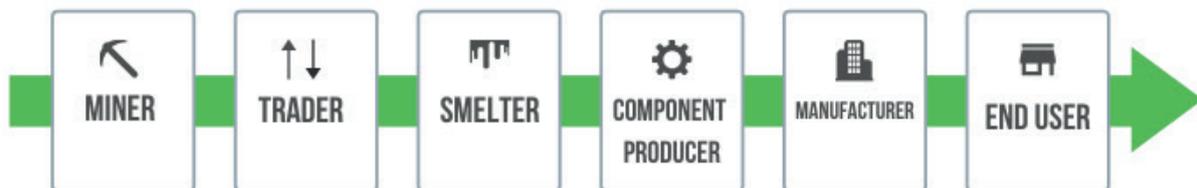


Figure 2 : chaîne d'approvisionnement de base pour les minerais 3T

UN CHANGEMENT DE PARADIGME ET LA NAISSANCE D'UNE INDUSTRIE LUCRATIVE DE LA CONFORMITÉ (COMPLIANCE)

Au fur et à mesure que la deuxième guerre du Congo se prolongeait, des preuves accablantes montraient que la lutte pour les minerais, ou l'accès aux minerais, alimentait l'effusion de sang en RDC. Plus tard, les chercheurs et les défenseurs des droits de l'homme ont utilisé un vocabulaire différent pour décrire la dynamique du pillage dans le pays : les minerais finançaient les groupes armés, comme si l'exploitation minière était en soi responsable du conflit en RDC (une idée que les auteurs de ce rapport considéraient comme profondément erronée). Finalement, la rhétorique est devenue plus claire, mais elle repose toujours sur une abstraction. Les parties prenantes ont affirmé que le commerce illicite des minerais 3T en RDC finançait les groupes armés et que des mesures réglementaires urgentes s'imposaient.

Ce dernier raisonnement se justifie en partie : le commerce illicite a soutenu très certainement les groupes armés et a entraîné des actions dérivées interdites telles que la taxation illégale et l'extorsion de fonds. Le trafic de minerais était une forme d'exploitation et une porte d'entrée vers d'autres crimes. Mais la nouvelle formulation du problème

a occulté les stratégies des réseaux et les actions des acteurs armés les plus performants sur le terrain. Le rôle de premier plan joué par le Rwanda dans l'alimentation et la direction de la guerre en RDC a été édulcoré.

Les consommateurs se sont inquiétés, et s'inquiètent de plus en plus, du fait que l'industrie de la haute technologie, en achetant des minerais illicites provenant de zones de

Les consommateurs se sont inquiétés, et s'inquiètent de plus en plus, du fait que l'industrie de la haute technologie, en achetant des minerais illicites provenant de zones de conflit, alimente le conflit en RDC.

conflit, alimente le conflit en RDC. Par ailleurs, les femmes ont toujours été plus susceptibles d'être victimes de viols et d'autres formes de violence sexuelle si elles vivaient à proximité de mines où des acteurs armés étaient présents. La recherche a montré que la violence sexuelle a été utilisée sciemment comme arme pour terroriser et chasser la population installée afin de contrôler les mines et d'avoir accès à des ressources précieuses.²⁸

En 2010, des réformes législatives ont été adoptées aux États-Unis pour obliger

les entreprises à divulguer la source des minerais utilisés dans la fabrication de leurs produits et à fournir une trace écrite montrant que ces minerais sont exempts de conflits, ou indiquant où il pourrait y avoir des risques dans la chaîne d'approvisionnement. L'article 1502 de la loi américaine *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (loi Dodd-Frank de réforme financière et sur la protection des consommateurs) se fonde sur les préoccupations des législateurs selon lesquelles le commerce des minerais 3T finance « des niveaux extrêmes de violence dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier la violence sexuelle et sexiste, et contribue à une situation humanitaire d'urgence dans cette région... »²⁹

Le sénateur américain Richard Durban, l'un des principaux promoteurs de cette loi, a déclaré : « Dites la vérité aux consommateurs et laissez-les décider s'ils veulent acheter des produits fabriqués avec des minerais qui financent les viols collectifs et les atrocités en matière de droits de l'homme. »³⁰

Malheureusement, ces dispositions légales ont conduit à un embargo *de facto* sur les minerais du Congo, ce qui a encore appauvri les mineurs congolais et leurs familles.

« En substance, donc, ce sont les exploitants artisanaux (à savoir les plus pauvres et les moins puissants de la chaîne d'approvisionnement) qui se retrouvent à supporter le coût d'un système de traçabilité apparemment défaillant. »

À cette époque, des initiatives gouvernementales étaient déjà en cours pour concevoir un système de certification qui permettrait aux entreprises de s'approvisionner en minerais de manière responsable dans la région. Dans le cadre d'un processus multipartite, l'OCDE a élaboré un ensemble de

lignes directrices en matière de vérification préalable (due diligence) et les principaux États d'Afrique centrale, dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), ont mis en place un système de suivi régional des flux de minerais par le biais d'une base de données.

Entre-temps, l'initiative la plus importante, connue sous l'acronyme ITSCI, a été mise en place par l'Association internationale de l'étain et le Centre d'étude international du tantale et du niobium (TIC), les acteurs les plus puissants de cette industrie. Le système de l'ITSCI a été appelé « bag and tag », car les minerais étaient censés être suivis par une série d'étiquettes, du site minier à la fonderie, afin de garantir un approvisionnement en minerais responsable pour les acheteurs en aval de la chaîne d'approvisionnement mondiale, tels qu'Apple, Intel, Motorola et Sony. Le nom « bag and tag » semble être une variante insolente du terme militaire « tag and bag », qui désigne le fait d'envelopper un cadavre dans un sac et de placer une étiquette sur son orteil pour l'identifier.

L'ITSCI a facturé des frais pour ses services et son adhésion, qui a fini par être considérée comme une condition préalable à l'exportation légale de minerais en provenance de la région des Grands Lacs. Les cotisations de l'ITSCI ont toujours été élevées : un droit d'adhésion unique compris entre 3 000 et 30 000 dollars s'applique aux membres à part entière, en fonction de l'entreprise et de sa position dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi que

de « toute contribution antérieure. »³¹ Les membres à part entière doivent également s'acquitter d'une cotisation annuelle initiale comprise entre 2 000 et 10 000 dollars, tandis que les membres associés doivent payer une cotisation annuelle de 7 839 dollars. Des cotisations au programme sont également

perçues. Au total, les acteurs en amont ont couvert au moins 80 % des coûts du programme ITSCI par le biais de prélèvements sur les exportations, en plus des cotisations annuelles et des droits d'adhésion.

L'ITSCI a été accusée par les acteurs en amont, en particulier les mineurs congolais, d'appauvrir davantage les intervenants les plus vulnérables de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les mineurs, qui gagnent à peine leur vie, sont les plus durement touchés par les prélèvements et autres frais de l'ITSCI et supportent la majeure partie du coût de la vérification préalable. En 2018, plus de 30 membres de la société civile et de la communauté minière du Congo ont condamné l'ITSCI pour ce qui est décrit comme des coûts de vérification préalable (due diligence) injustes en RDC, par rapport à ceux imposés au Rwanda. Le groupe d'associations congolaises a déclaré que les prélèvements plus élevés au Congo « constituent une incitation majeure à commettre des fraudes minières. » Dans un mémo, la coalition de la société civile et des mineurs a déclaré qu'en 2016, les frais de l'ITSCI s'élevaient à 180 dollars par tonne d'étain au Rwanda, contre 480 dollars par

tonne d'étain dans les provinces du Kivu.³² De même, les membres de l'ITSCI au Rwanda ont payé 300 dollars par tonne de coltan, mais les membres basés dans la région du Kivu ont payé 600 dollars par tonne de coltan. Ils affirment que cet écart appauvrit les Congolais, mais l'ITSCI a refusé de modifier sa structure tarifaire.

L'organisation internationale Global Witness, dans un rapport d'enquête de 2022 sur le système de traçabilité de l'ITSCI, a fait des observations similaires. Elle a déclaré que ce sont les mineurs artisanaux qui ont le plus souffert de la mise en œuvre de ce système. Trois hauts fonctionnaires du secteur minier ont déclaré à Global Witness que le coût de ce système était *in fine* supporté par les mineurs artisanaux, car les frais de prélèvement sont soustraits du prix de vente officiel des mineurs. La recherche universitaire semble soutenir cette conclusion. Selon Global Witness : « En substance, donc, ce sont les exploitants artisanaux (à savoir les plus pauvres et les moins puissants de la chaîne d'approvisionnement) qui se retrouvent à supporter le coût d'un système de traçabilité apparemment défaillant. »³³

28 Voir Exploitation minière artisanale, conflit et violence sexuelle dans l'est de la RDC (« *Artisanal mining, conflict, and sexual violence in Eastern DRC* »). Siri Aas Rustad, Gudrun Østby & Ragnhild Nordås, 2016.

29 Dodd-Frank s. 1502(a)

30 Voir <https://www.smithsonianmag.com/innovation/is-your-cell-phone-helping-to-fund-a-civil-war-7654/>

31 <https://www.itsci.org/wp-content/uploads/2021/08/ITSCI-Membership-Programme-summary-May-2011-1.pdf>

32 Mémorandum des organisations de la société civile, relatif au protocole d'accord entre le Ministère des mines de la République Démocratique du Congo et ITRI LTD sur l'initiative d'ITRI pour la chaîne d'approvisionnement de l'étain, AFREWATCH, 19 novembre 2018. <https://congominer.org/system/attachments/assets/000/002/250/original/Mémo-randum-Sociv-relatif-au-protocole-ITRI-RDC-déposé-au-Ministère.pdf?1651241270>

33 Global Witness, La laverie ITSCI, avril 2022, page 46.

LE RWANDA À LA MANŒUVRE DES PREMIÈRES DYNAMIQUES DE LA CONTREBANDE

Les méthodes utilisées par le Rwanda pour piller les minerais de la RDC ont évolué au fil du temps, passant d'une forme directe à une forme indirecte de contrôle de la chaîne d'approvisionnement en amont et en aval. Dans les deux cas, la violence est omniprésente. Les premières années du « Congo Desk »³⁴, à la fin des années 1990, ont été caractérisées par le pillage massif des ressources naturelles congolaises par le Rwanda. Pendant cette période, on estime que 60 à 70 % du coltan exporté de la RDC a été extrait sous la surveillance directe de l'armée rwandaise et de ses affidés.³⁵ Les minerais étaient souvent transportés vers Kigali ou Cyangugu à l'aide d'hélicoptères militaires rwandais, de petites compagnies aériennes et d'avions appartenant à Victor Bout, l'un des trafiquants d'armes les plus célèbres au monde.³⁶ Le Rwanda a volé les minerais 3T de manière éhontée, tout en fournissant occasionnellement de faux dollars américains ou des denrées alimentaires aux travailleurs affamés qui creusent et grattent le sol à la recherche de minerais précieux.³⁷

En 2006, la méthode d'exploitation a changé. Les lucratives concessions de coltan de Bibatama à Rubaya étaient aux mains de la milice du Rwanda, le CNDP. En 2008, le CNDP a continué à surveiller les mines de Rubaya, mais après avoir intégré les FARDC (Forces armées de la République démocratique du Congo). Les membres du CNDP ont commencé à être

désignés à des postes de contrôle juste à l'extérieur des concessions minières, ou à être utilisés comme gardes du corps.³⁸ De 2006 à début 2009, l'ancien chef de guerre Bosco Ntaganda, qui a combattu dans toutes les milices du Rwanda, faisait passer en contrebande l'équivalent de 15 millions de dollars américains par semaine de l'est de la RDC vers le Rwanda.³⁹ En 2011, deux ans après être devenu commandant adjoint des opérations militaires de l'armée congolaise, le général Ntaganda contrôlait les mines de Mungwe et de Fungamwaka près de Numbi et tirait des bénéfices de l'exploitation minière à Nyabibwe dans le Sud-Kivu. À Rubaya, Ntaganda tire d'importants revenus des taxes prélevées par un réseau parallèle de policiers déployés dans les mines. Pendant ce temps, la domination de Ntaganda sur les Kivus a facilité le trafic de minerais vers le Rwanda ; il était facile pour Ntaganda d'organiser des opérations de contrebande transfrontalières parce que ses hommes contrôlaient Goma, à la frontière avec le Rwanda.

Ntaganda, qui résidait à Goma, tirait d'importants revenus des taxes prélevées sur les minerais passant la frontière et aurait détenu plusieurs comptes bancaires au Rwanda libellés au nom de son épouse. Il était également propriétaire des station-service S. Petrol Congo près de l'aéroport de la ville et possédait de grandes exploitations agricoles à Ngungu, dans le Nord-Kivu.

En 2012, Ntaganda a rompu avec l'armée congolaise pour redevenir un seigneur de guerre, cette fois à la tête du M23, un mouvement créé, armé, financé et commandé par le Rwanda. Les forces du M23 ont pris le contrôle des villes clés de Rubaya, Kitchanga, Kilolirwe, Mushaki, Kingi et brièvement de Goma. Au plus fort de sa puissance il y a plus de dix ans, le M23 a créé et renforcé des alliances avec de nombreux groupes armés en RDC et a mené des opérations par procuration dans tout l'est du pays. Le M23 a notamment conclu des alliances avec la Raïa Mutomboki, les Forces de défense congolaise (FDC-Luanda) et *Nduma Defence of Congo* (NDC, Défense du Congo Nduma), la Force œcuménique pour la libération du Congo (FOLC), le Mouvement congolais pour le changement (MCC), une alliance composée de 250 combattants issus de différents groupes armés, l'Alliance de libération de l'est du Congo (ALEC), une organisation de milices en Ituri connue sous le nom de COGAI,⁴⁰ et le MRPC⁴¹, basé en Ituri, entre autres.⁴²

Les ambitions politiques et financières du Rwanda ont été mises à nu par des preuves irréfutables selon lesquelles les

commandants du M23 avaient contacté 10 groupes armés différents dans le but de créer une large coalition d'opposition armée à Kinshasa, en utilisant trois forces supplétives à Masisi et Walikale pour mobiliser l'effort de guerre, transférer de l'argent et fournir des armes et des troupes. Avec autant d'alliances, il n'est pas étonnant que le Rwanda et ses milices supplétives aient réussi à contrôler les routes commerciales.

Aujourd'hui, les groupes armés n'ont plus besoin de contrôler directement les mines, même si la police est souvent déployée sur les sites miniers et que les milices peuvent être suffisamment proches pour obliger les mineurs à payer des taxes. Les barrages routiers sont devenus la principale source de financement des soldats et des rebelles, ouvrant littéralement la voie à un système violent de taxation illicite, d'extorsion et de racket de protection.

Le commerce des minerais pillés est donc organisé différemment, mais reste militarisé. Ce qui est remarquable, c'est que la destination des minerais 3T blanchis et les acteurs puissants au sommet du cartel criminel sont restés les mêmes au fil des ans.

34 Le « Congo Desk » était un dispositif mis en place par l'armée rwandaise pour sécuriser les biens et les ressources précieuses en RDC de 1998 à 2003.

35 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo (S/2002/1146), 16 octobre 2002, page 17.

36 Ibid.

37 Des sources industrielles au Rwanda en contact avec l'exportateur de minerais 3T à Kigali, David Bensusan.

38 Cartographie des zones d'exploitation minière artisanale et des chaînes d'approvisionnement en minerais dans l'est du Congo. Impact de l'interférence armée et de l'approvisionnement responsable. IPIS & DIIS, 2019.

39 Entretien de la BBC avec Global Witness, 2016. Voir <https://www.bbc.co.uk/programmes/p03l7k6p>

40 COGAI est un acronyme pour la Coalition des groupes armés de l'Ituri, un mouvement de coordination de groupes rebelles de la région de l'Ituri en RDC.

41 Le MRPC est l'acronyme du Mouvement de résistance populaire au Congo, un groupe armé de l'Ituri.

42 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2012/843), 15 novembre 2012, page 28.

43 Entretiens, de 2021 à 2023, avec d'anciennes sources de renseignement du FPR basées en Europe et en Afrique.

LES PRINCIPAUX ACTEURS OCCIDENTAUX DU BLANCHIMENT DE MINERAIS DE SANG EN PROVENANCE DE LA RDC

David Bensusan, ressortissant britannique, contrebandier notoire basé à Kigali et cité dans plusieurs enquêtes des Nations unies, a participé à l'organisation et à la supervision des activités minières pour le Congo Desk de 1997 à 2003, et a contribué à superviser l'acheminement des minerais congolais vers le Rwanda et les revendeurs internationaux ; avec ses collègues rwandais, il a conçu des moyens de contourner

les mesures de mise en conformité (*compliance*). Au début de la guerre, Bensusan a également mis en place des comptoirs en RDC qui auraient appartenu à Paul Kagame et à des membres de sa famille, ainsi qu'à James Kabarebe.⁴³ En 2002, la moitié des comptoirs de Goma appartenait à des Rwandais, tandis que l'autre moitié était associée ou protégée par des Rwandais.⁴⁴ Bensusan, qui a travaillé en étroite collaboration avec le



David Bensusan, ancien PDG de Minerals Supply Africa, le plus grand exportateur de minerais du Rwanda.
Photo tirée de The World Folio, 2016. Voir <https://www.theworldfolio.com/interviews/rwanda-a-modern-day-m/4258/>

général Kabarebe avant de mourir en 2021, était le directeur général de Minerals Supply Africa (MSA) et de loin le plus grand exportateur de minerais du Rwanda. MSA, dont la société mère Cronimet a des bureaux en Suisse et en Allemagne, enregistrait un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de dollars, selon des sources industrielles qui ont requis l'anonymat.

Bensusan se plaisait souvent à raconter à ses collègues et à ses amis comment la MSA était si douée pour réussir à faire passer des minerais congolais vers le Rwanda à destination d'acheteurs étrangers. Les réseaux commerciaux illicites et le monopole des prix que Bensusan a contribué à créer sont toujours en place, en particulier à Rubaya, dans le nord-est du Congo.⁴⁵ Rubaya est le point de départ d'un pays qui fournit une part importante du coltan mondial ; c'est là que la

mafia opèrent, et que les mineurs creusent, brassent et tamisent les minerais dans des conditions extrêmement difficiles.

C'était un secret de polichinelle pour les acteurs de l'industrie au Rwanda que Bensusan s'approvisionnait en minerais auprès de Rubaya. Les relations verticales entre acheteurs et vendeurs avaient été mises en place des décennies auparavant par l'armée rwandaise.

Une personne travaillant à la surveillance du commerce des minerais a admis que les négociants de Rubaya envoyaient leurs « cargaisons directement aux sociétés minières du Rwanda, principalement à Minerals Supply Africa Ltd. »⁴⁶

En 2016, un agent des Nations Unies à Goma a déclaré à une ONG congolaise (Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles, ou SFVS, une



Mine de coltan SMB près de la ville de Rubaya dans l'est de la République démocratique du Congo, le 13 août 2019. REUTERS/Baz Ratner/File Photo

organisation de femmes de l'est de la RDC) que « les intérêts financiers impliqués dans cette fraude organisée étaient gigantesques, avec des ramifications au plus haut niveau des gouvernements de la RDC et du Rwanda. »⁴⁷

Bensusan a joué un rôle central dans la création de l'ITSCI, dont la MSA est l'un des membres fondateurs. Des sources du secteur ont déclaré à Global Witness que Bensusan avait compris qu'un système de traçabilité frauduleux offrirait un moyen de poursuivre le commerce de minerais de contrebande et de minerais issus de conflits en provenance de la RDC. Vers 2010, grâce à ses relations étroites avec des personnes clés du gouvernement rwandais, il aurait commencé à travailler en étroite collaboration avec Kay Nimmo, responsable du développement durable pour l'ITA, l'International Tin Association (Association internationale de l'étain). Kay Nimmo avait été envoyée au Rwanda pour mettre en place un système de traçabilité et de vérification préalable au nom de l'ITA, qui représentait des fonderies d'étain traitant environ deux tiers de la production mondiale, selon les estimations de l'époque. L'ITA partageait l'inquiétude de M. Bensusan qui craignait que, sans un tel système, dans le sillage de la loi Dodd-Frank, il devienne impossible pour les entreprises internationales d'acheter des minerais 3T provenant de la région des Grands Lacs.

De 2011 à 2013, après le démarrage de l'ITSCI, les exportations de minerais 3T de MSA ont grimpé en flèche - toutes officiellement certifiées comme des minerais rwandais.

Chris Huber est un ressortissant suisse qui a bénéficié du butin du Congo Desk pendant les périodes les plus sombres de la violence en Afrique centrale. Huber a fait l'objet d'une enquête par les procureurs de Berne pour ses liens commerciaux avec une milice soutenue par le Rwanda qui a pillé les ressources minérales pendant la deuxième guerre du

Congo, même si jusqu'à présent, aucune accusation n'a été portée à son encontre. La société de Huber, Medivals Minerals Ltd, s'est vu accorder quatre concessions minières par le RCD-Goma, un mouvement rebelle soutenu par le Rwanda qui a occupé illégalement de grandes parties de l'est de la RDC et a massacré des milliers de personnes entre 1998 et 2003.⁴⁸

Par l'intermédiaire de ses sociétés actuelles, Tawotin et Rudniki, Huber s'est emparé d'un quart du marché d'exportation du coltan au Rwanda.⁴⁹ De 1998 à 2003, Huber a transporté du coltan congolais à partir de zones contrôlées par le Rwanda, en travaillant avec Rwanda Metals, une société gérée par Tri-Star Investments, qui avait été créée par Kagame et son Front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir. Les Nations Unies ont découvert par la suite que Huber, ainsi que des sociétés liées au ressortissant britannique John Crawley, s'approvisionnaient



Chris Huber, ci-dessus, qui a fait l'objet d'une enquête des autorités suisses pour crimes de guerre en RDC. Aucune accusation n'a été portée à son encontre. Photo tirée de Global Witness, La laverie ITSCI, avril 2022.

en coltan dans des zones contrôlées par des éléments du CNDP, soutenus par le Rwanda, ainsi que dans des zones hutues dans les Kivus.⁵⁰

Huber réfute toute relation avec les entreprises prétendument impliquées dans la contrebande, tandis que celles-ci démentent l'exportation de minerais frauduleux depuis le Rwanda.

John Crawley a fait le commerce de minerais provenant de zones de guerre de la RDC par l'intermédiaire de ses sociétés Niotan et African Ventures, entre autres. Cet avocat formé aux États-Unis a agi au-dessus de la loi⁵¹ et jouit d'une grande influence sur la scène internationale, probablement en raison de son long mandat à la tête d'une association commerciale mondiale pour les industries

du tantale et du niobium. Crawley et Huber sont des figures de proue du trafic illicite de minerais de Rubaya, zone qui a été ravagée par des effusions de sang.

Crawley possède ou est administrateur d'un certain nombre d'entreprises qui extraient et commercialisent des minerais de la RDC, notamment East Rise, basée à Hong Kong, Tantalum Mining Katanga SARL et Kisengo Mining Company SARL, basées en RDC, ainsi que d'autres sociétés aux États-Unis, au Brésil, en Afrique du Sud et, jusqu'en 2020, en Suisse.

Crawley est également administrateur de Refractory Metals Mining Company Ltd (RMMC) et est affilié à Minerals Resources International AG (MRI), une société suisse qui s'occupe principalement de la production et de la valorisation de matières premières



John Crawley, ancien président du Tantalum-Niobium International Study Center, aux côtés de l'ancien ministre rwandais Claver Gatete (à gauche) et de Jean-Malik Kalima, président de l'Association minière du Rwanda. Photo de KT Press, 2019 <https://www.ktpress.rw/2018/10/tantalum-refinery-plant-launch-extended-to-february-2019/>

pour les consommateurs de tantale. MRI est l'unique propriétaire de certaines sociétés minières de la RDC détenant des concessions de plusieurs mines de tantalite dans la province du Katanga.

Selon l'ITSCI,⁵² MRI a des liens étroits avec Mining Mineral Resources, une société de la RDC créée en 2008 pour « mener des activités d'exploration, d'exploitation minière et de commerce de métaux et de minerais, y compris l'étain, le tantale, le niobium et l'or. Les principaux actionnaires sont Kalyon Ltd et Shukrana Ltd, des sociétés qui possèdent également le producteur de cuivre et de cobalt la Société Minière Du Katanga (SOMIKA), un autre actionnaire impliqué dans la gestion de la société détenant le reste. MMR possède plusieurs coentreprises avec TSM, Cominière et Gecamines, qui sont également impliquées dans le secteur minier au Katanga. MMR détient 37 titres miniers, tous des permis de recherche, dont 29 sont situés au Katanga. En mars 2010, MMR a signé un contrat avec le ministère des Mines du Katanga, lui accordant un accès exclusif à quatre grands sites miniers artisanaux dans le district du Tanganyika : Kisengo, Lunga, Mayi Baridi et Katonge. »⁵³

Crawley nie tout contrôle sur le coltan de Rubaya, ainsi que toute relation avec African Ventures, Star Dragon ou toute autre société dont Chris Huber serait administrateur, actionnaire ou employé.

Crawley, l'ancien directeur de l'association commerciale mondiale du tantale, le Tantalum Niobium International Study Centre (TIC), a mis au point l'argumentaire sur le traçage responsable des minerais et la conduite éthique. « Je pense que les entreprises ont la responsabilité de tracer et d'auditer leurs chaînes d'approvisionnement », ⁵⁴ a-t-il déclaré en 2010, ajoutant que le tantale n'était pas difficile à tracer. En 2018, Crawley a assisté à un important congrès d'entreprises à Rwamagana, dans l'est du Rwanda, où les responsables de l'industrie voulaient montrer

que ce pays était un important producteur de coltan et d'autres minerais. Dans un entretien avec un journaliste rwandais lors de cette visite,⁵⁵ Crawley a déclaré que 80 % du tantale mondial était fourni par l'Afrique centrale et, dans une moindre mesure, par d'autres pays africains, bien qu'il ait évité d'estimer les niveaux spécifiques de la production rwandaise. « Il s'agit d'une situation unique car le tantale est un matériau de haute qualité. Il est très difficile de le valoriser. En ce qui concerne l'exploitation minière artisanale, il y a toujours une approche par étapes. Tout d'abord, il est très important de contrôler les mineurs artisanaux afin de prévenir les risques. Ensuite, il y a un programme de certification complet pour s'assurer que tous les mineurs artisanaux travaillent dans le respect de l'éthique ».

* * *

L'une des révélations les plus étonnantes concernant Huber et Crawley, qui forment l'épine dorsale des réseaux de contrebande du Rwanda en Afrique centrale, est la manière dont ils ont initialement profité des minerais extraits dans des zones contrôlées par les supposés ennemis jurés de Kigali en RDC, les rebelles hutus des FDLR.

Depuis 1994, les responsables occidentaux, les universitaires et les médias ont affirmé que l'armée rwandaise avait des raisons légitimes d'envahir le Congo et d'y rester parce que les éléments armés hutus responsables du génocide contre les Tutsis représentaient une menace pour la sécurité de la région des Grands Lacs et devaient être neutralisés afin que la violence de masse ne revienne plus jamais au Rwanda.⁵⁶ Le problème de ce discours est que le Rwanda a longtemps travaillé aux côtés des rebelles et des civils hutus dans le trafic des ressources de la RDC. Les élites tutsies et hutues du Congo ont mis de côté leurs divisions ethniques pour s'enrichir conjointement aux dépens des mineurs et des civils congolais,

et le point de transit de ce trafic est Kigali. En 2002, les Nations Unies ont recueilli des preuves que la milice tutsi de Kagame dans l'est du Congo, le Rassemblement congolais pour la démocratie, entretenait de bonnes relations avec les « frères interahamwe » hutus afin d'exploiter le sol congolais « pour leur survie ». Il ne s'agit pas d'un cas isolé. En 2012, les enquêteurs des Nations Unies ont trouvé des preuves que le M23 utilisait une faction des FDLR pour combattre l'armée congolaise. Ils ont décrit une alliance opérationnelle entre le M23 et un groupe dissident des FDLR composé de plus de 50 combattants basés dans le parc des Virunga. Quarante autres combattants FDLR démobilisés avaient également été déployés parmi les combattants du M23.⁵⁷ Les actions militaires du Rwanda indiquaient pourtant qu'elles ne souhaitaient pas neutraliser les milices hutues, à l'époque. En fait, les rebelles de Kigali n'ont dirigé aucune de leurs opérations contre les positions des FDLR, mais ont plutôt concentré leurs efforts sur le contrôle des plus grands centres administratifs de la région Kivu. Le M23 a bien occupé quelques anciennes positions des FDLR le long de l'axe Kiwanja-Ishasha au nord de Rutshuru, mais selon la population locale, les FDLR ont laissé le passage libre au M23.⁵⁸

Un agent clé sur le terrain qui, par le passé, a servi d'intermédiaire entre les zones contrôlées par les Hutus et les Tutsis en RDC était un trader nommé Frédéric Mastaki Lubamba.⁵⁹ Lubamba opérait à Walikale et à Bukavu, dans une zone contrôlée à l'époque par les milices hutues des FDLR. Lubamba, qui a facilité une grande partie de la contrebande transfrontalière vers le Rwanda, s'est procuré des minerais dans ces régions et les a vendus à une société d'exportation de minerais appelée SODEEM, qui les a à son

tour vendus à African Ventures, une société écran contrôlée par Huber et Crawley.⁶⁰ La SODEEM, qui a fait des affaires avec les FDLR, a été fondée par Jean Malik Kalima. Il est le puissant président de l'association minière du Rwanda et a publiquement fait l'éloge du système de traçabilité des minerais du pays. D'anciennes sources de renseignements du FPR, qui ont requis l'anonymat pour des raisons de sécurité, affirment que Kalima a joué un rôle central dans la facilitation de la contrebande et du commerce des minerais congolais dès les premiers jours qui ont suivi l'invasion du Congo par le Rwanda en 1996.

Kalima est actuellement le PDG d'une société rwandaise appelée Wolfram Mining and Processing (WMP),⁶¹ appartenant à un groupe lié au gouvernement rwandais qui fait de la contrebande de minerais en provenance de la RDC, selon des sources de l'industrie. « M. Kalima fait partie d'un groupe...qui s'approvisionne et fait passer en contrebande des minerais de conflit illégaux de la RDC et du Burundi vers le Rwanda, puis les vend à des entreprises internationales légitimes », ont écrit quatre membres de la communauté d'expatriés de l'industrie minière au Rwanda à une ambassade occidentale à Nairobi.⁶²

L'un des membres du conseil d'administration de WMP est Chris Huber. Selon ces sources, WMP fait venir de la RDC et probablement du Burundi des minerais non certifiés qui sont vendus à des acheteurs internationaux légitimes. Les minerais de contrebande sont exportés par l'intermédiaire du réseau d'entreprises de Huber.⁶³ WMP possède les concessions de Rwinkwavu (étain) et de Gifurwe (tungstène). Huber figure comme membre du conseil d'administration de WMP sur les documents d'enregistrement délivrés par le registraire du Rwanda.

-
- 44 L'émergence d'un nouvel ordre ? Ressources et guerre dans l'Est du Congo (« *The emergence of a new order? Resources and war in Eastern Congo* »), par Koen Vlassenroot & Hans Romkem, *Journal of Humanitarian Assistance*, 2002.
- 45 Information tirée des enquêtes menées à Rubaya, de 2021 à 2022.
- 46 Les femmes et l'exploitation minière artisanale : L'impact des systèmes de traçabilité dans les communautés Rubaya/Masisi en RDC (« *Women and Artisanal mining: the impact of traceability systems in the Rubaya/Masisi communities in the DRC* »), Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles, 2017. Page 21. <https://www.tecnologialibredeconflicto.org/wp-content/uploads/2017/12/ALBOAN-Mujeres-y-mineria-ENG.pdf>
- 47 Ibid.
- 48 Pillage : Un homme d'affaires suisse fait l'objet d'une enquête pénale pour des crimes de guerre commis en RDC (« *Pillage: Swiss businessman under criminal investigation for war crimes committed in the DRC* »), *Trial International*, 12 décembre 2019.
- 49 Entretiens, de 2021 à 2023, avec des sources de l'industrie minière du Rwanda.
- 50 Voir <https://archive.globalpolicy.org/security-council/dark-side-of-natural-resources/minerals-in-conflict/48511-us-company-helps-fuel-congo-war.html>
- 51 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2009/603), 23 novembre 2009, pages 47, 57-58. Voir également <https://archive.globalpolicy.org/security-council/dark-side-of-natural-resources/minerals-in-conflict/48511-us-company-helps-fuel-congo-war.html>
- 52 Document ITSCI, membres, 2023
- 53 <https://www.itsci.org/wp-content/uploads/2023/03/370-Online-Membership-List-27.02.24.xlsx>
- 54 Un viol au Congo met en lumière la nouvelle loi sur les « minerais de conflit » (« *Congo rape spotlights new 'conflict minerals' law* »). Voir <https://womensenews.org/2010/09/congo-rapes-spotlight-new-conflict-minerals-law/>
- 55 Voir <https://www.cnbcafrica.com/2018/rwanda-hosts-59th-annual-general-assembly-of-the-tantalum-niobium/>
- 56 International Crisis Group, Le Congo : résoudre une fois pour toutes le problème des FDLR (« *The Congo: Solving the FDLR Problem Once and for All* »). Voir <https://www.justice.gov/file/275571/dl?inline=> (Département de justice des États-Unis). Voir également : Alex de Waal, Pas de miracle sans effusion de sang (« *No Bloodless Miracle* »), *The Guardian*, 15 novembre 1996; Philip Gourevitch, Le retour (« *The Return* »), *New Yorker*, janvier 1997; Philip Gourevitch, Changement continental (« *Continental Shift* »), *New Yorker*, août 1997.
- 57 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2012/838), 14 novembre 2012. Voir également : Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2012/355), 23 mai 2012.
- 58 Cartographie des motifs de conflit (« *Mapping Conflict Motives* »), *International Peace Information Service (IPIS)*, Anvers, 2012.
- 59 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2009/603), 23 novembre 2009, page 56.
- 60 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2009/603), 23 novembre 2009, page 47.
- 61 Voir <https://www.wmprwanda.rw/>
- 62 Lettre confidentielle écrite par quatre membres de la communauté d'expatriés de l'industrie minière au Rwanda à une ambassade occidentale à Nairobi. La source a requis l'anonymat pour des raisons de sécurité.
- 63 Ibid.

CAS RÉCENTS DE COMMERCE ILLICITE DE MINERAIS DE SANG EN PROVENANCE DE LA RDC

SHABUNDA

En 2018, des enquêteurs des Nations Unies ont découvert que l'étain, le tantale et le tungstène provenant des zones contrôlées par les factions Raia Mutomboki et les éléments de l'armée congolaise dans le territoire de Shabunda étaient blanchis.⁶⁴ Plus précisément, les preuves ont montré que les minerais 3T certifiés comme provenant du site minier de Chaminyago situé près de Nzibira provenaient en réalité de sites miniers situés à Kigulube et Nzovu dans le territoire de Shabunda. Les dirigeants de Raia Mutomboki et certains officiers des FARDC avaient envoyé leurs représentants collecter 10 % de la production auprès de responsables de sites miniers locaux.

En 2022, Global Witness a signalé que d'importants volumes de minerais provenant de mines non homologuées par l'ITSCI étaient acheminés à Nzibira.⁶⁵ Certains de ces minerais provenaient en réalité de la mine de Lukoma, qui était occupée par le groupe Raia Mutomboki. Diverses factions se sont affrontées sporadiquement entre elles pour l'accès à la mine de Lukoma et ont eu recours à des actes de violence contre la population. Lukoma est occupée par divers groupes armés depuis la deuxième guerre du Congo (1998-2003). Les mineurs travaillent entre une et trois heures par semaine pour

la faction dirigée par Raia Mutomboki, et les négociants paient une taxe de 10 000 francs congolais (environ 5 dollars) par colis de 50 kg de cassitérite au même groupe armé, selon l'enquête de Global Witness. Certains minerais certifiés à Nzibira proviennent également de l'ouest de Nzibira, à Luyuyu. Les mines autour de Luyuyu auraient été occupées par une faction du Raia Mutomboki dirigée par Bitota Bikambi jusqu'en juin 2020. Un fonctionnaire de Shabunda a déclaré à Global Witness que le groupe Raia Mutomboki avait réussi à faire pression sur le bureau local de l'agence gouvernementale SAEMAPE pour qu'il lui remette 15 % de la taxe sur les minerais.⁶⁶ D'autres minerais proviennent de mines situées à Burhinyi, dans le territoire de Mwenga, selon plusieurs sources locales. La mine de Chigubi, très productive mais non homologuée, est située à proximité d'une zone résidentielle et Global Witness a déjà pu observer des enfants y travailler.

Une enquête des Nations unies a montré que les Établissements Rica, une entreprise de transformation basée à Bukavu, est l'un des principaux acheteurs de minerais provenant de ces régions où le blanchiment d'argent se pratique à grande échelle.⁶⁷ Le directeur des exportations d'Établissements Rica est Léon Nzogu, qui a travaillé dans le passé avec Établissements Panju. Établissements Panju

était un vecteur pour le célèbre contrebandier Panju Zulfikar Ali, accusé de contrebande de minerais et de financement des FDLR et du RCD-Goma, une milice de Kigali. Panju a cessé d'acheter de l'or en 2005 après son arrestation, mais il a continué à participer au commerce de l'étain, du tantale et du tungstène.⁶⁸ En 2023, Établissements Rica est membre en conformité de l'ITSCI, mais a repris les équipements et le personnel de Panju, qui a cessé ses activités. L'ITSCI a indiqué en 2023 « qu'aucun problème actuel concernant les minerais de conflit et la vérification préalable n'a été identifié » au sujet d'Établissements Rica.⁶⁹

RUBAYA

Au fil des années, le tantale de Rubaya a régulièrement été passé en contrebande au Rwanda via Goma. La contrebande de tantale se fait par camion, souvent par des petits postes frontières de Goma, tels que Manor et le cimetière de l'ITG. Les sacs de minerais sont payés en espèces aux soldats congolais et rwandais aux points de transit avant que les minerais ne soient transportés à Gisenyi où ils sont certifiés.

Les mines artisanales les plus lucratives de la RDC se trouvent à Rubaya et sont connues sous le nom de Bibatama, où les plus grandes concessions sont gérées par deux entités, SMB⁷⁰ et COOPERAMMA. Ces concessions et d'autres à Rubaya sont depuis longtemps au cœur d'un vaste réseau de contrebande impliquant un réseau de mafieux locaux et internationaux. Au cours des premières années de la guerre, la région riche en minerais était contrôlée par un réseau composé de militaires rwandais et de miliciens du RCD-Goma au CNDP en passant par le M23.

Edouard Mwangachuchu, un Tutsi congolais, était jusqu'en 2023 réputé propriétaire de la SMB, et Robert Habinshuti Seninga, un Hutu congolais, était président de la coopérative COOPERAMMA ; tous deux sont

d'anciens membres du RCD contrôlé par Kigali. Ces hommes controversés ont noué d'importantes relations verticales au Congo, au Rwanda et plus loin encore, afin d'exporter et de tirer profit des minerais de la RDC dans d'inévitables paroxysmes de violence.

Selon les enquêteurs des Nations Unies, de septembre 2021 à mars 2022 au moins, le commerce transfrontalier illicite de coltan non certifié provenant des mines de Rubaya vers le Rwanda a augmenté.⁷¹ Un réseau criminel de négociants, dont plusieurs membres de COOPERAMMA, avec le soutien de Habinshuti Seninga, a transporté des centaines de kilogrammes de coltan des mines du territoire de Masisi vers Goma. De Goma, les minerais étaient passés en contrebande au Rwanda pour y être revendus. Les autorités rwandaises ont entre-temps déclaré aux enquêteurs des Nations Unies qu'aucun minerai de contrebande n'avait été intercepté au Rwanda en 2020 ou 2021.

Des sources non identifiées mentionnées par les enquêteurs des Nations Unies révèlent que l'une des raisons pour lesquelles davantage de minerais faisaient l'objet d'un commerce illicite à partir de Rubaya était due à une nouvelle coentreprise appelée Congo Fair Mining (CFM) qui avait obtenu un accès légal à l'une des concessions de Rubaya adjacentes à la SMB. Cette nouvelle société était le fruit d'un partenariat entre SAKIMA SA et la CDMC (Coopérative des Artisans Miniers du Congo), dont le président n'est autre que John Crawley.

Global Witness a indiqué que les minerais transportés par les mineurs de la concession de la SMB vers la concession voisine de SAKIMA étaient ensuite introduits illicitement dans la chaîne d'approvisionnement de l'ITSCI. Il est possible que des fonctionnaires aient frauduleusement introduit des centaines de tonnes de coltan provenant de la concession de la SMB dans les chaînes d'approvisionnement de l'ITSCI au cours de la seule année 2020. Le déplacement des

volumes de coltan en faveur de SAKIMA n'aurait pas pu passer sous le radar compte tenu de son ampleur. Les minerais blanchis par l'intermédiaire de SAKIMA et étiquetés par l'ITSCI seraient ensuite exportés par deux sociétés membres de l'ITSCI, qui sont devenues les principaux exportateurs de coltan au Nord-Kivu – la CDMC et la Société Générale de Commerce SARL (SOGECOM), comme le suggèrent les éléments de preuve.

Entre-temps, la coentreprise entre SAKIMA et l'entreprise CDMC de Crawley a évincé COOPERAMMA de Habinshuti Seninga, provoquant des fraudes à travers les concessions et permettant de dicter les prix au kilo du coltan, ce qui semble avoir engendré plusieurs épisodes de violence. Les Nations Unies ont fourni des preuves qui identifient Habinshuti Seninga, qui est

également un parlementaire provincial au Nord-Kivu, comme un coordinateur et un financier du trafic et de la contrebande de minerais illicites et non certifiés.

Les Nations Unies ont également signalé que des soldats congolais étaient impliqués dans la taxation et le commerce dans les concessions de SMB et que certains soldats ont été observés dans des séquences vidéo en train de creuser de la tourmaline dans des mines, notamment dans la mine de Rukaza de SMB.

En octobre 2023, un tribunal militaire a condamné Mwangachuchu, qui était également membre du parlement, à la peine de mort après l'avoir reconnu coupable de trahison et d'avoir été impliqué dans la milice M23. Mwangachuchu a exercé des voies de recours contre cette décision, dont actuellement un pourvoi en cassation.

64 Rapport du Conseil de sécurité des Nations Unies, juin 2018 (S/2018/1133).

65 Global Witness, La laverie ITSCI, avril 2022.

66 Ibid.

67 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2018/1133).

68 'Qui Cherche, Trouve': L'économie politique de l'accès à l'extraction et au commerce de l'or au Sud-Kivu, RDC (« *Qui Cherche, Trouve' : The political economy of access to gold mining and trade in South Kivu, DRC* »), Sara Geenen, University of Antwerp, 2014.

69 Audit préliminaire des entreprises membres de l'ITSCI, 2023 : <https://www.itsci.org/wp-content/uploads/2023/03/370-Online-Membership-List-27.02.24.xlsx>

70 SMB est l'acronyme de la Société Minière de Bisunzu.

71 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2022/479), 14 juin 2022, page 20.

LES MÉCANISMES DE LA FRAUDE AU RWANDA

Il n'y a que quelques mines commercialement exploitables au Rwanda, avec de modestes gisements de minerais 3T.⁷² Contrairement à la RDC, le Rwanda ne possède pas de grandes mines à ciel ouvert. Les quelques mines à ciel ouvert du Rwanda sont de petite taille. La production minière totale du Rwanda est estimée entre 20 et 40 millions de dollars par an, selon des professionnels de l'exploitation minière ayant une expérience dans le pays.⁷³ L'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz (RMB) indique toutefois que les exportations de minerais 3T du pays s'élèvent à environ 800 millions de dollars en 2020. Cela suggère qu'environ 760 millions de dollars de minerais proviennent de la RDC mais sont expédiés à l'international et vendus à des acheteurs étrangers comme ayant été extraits au Rwanda. L'écart entre la production réelle et les exportations de minerais du Rwanda, et la nature constante du trafic illicite malgré la mise en œuvre de programmes de conformité et de surveillance, suggèrent un degré de fraude institutionnelle au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale qui implique des individus, des entreprises internationales, des fonctionnaires, des organisations et des agences gouvernementales, et des organismes de réglementation.

Les ventes totales de minerais de toutes les sociétés minières connues au Rwanda sont estimées à moins de 3 millions de dollars par mois, selon les sources industrielles. Ces sources affirment qu'en 2015, plus de 50 % de tous les minerais exportés du Rwanda provenaient de la RDC, et qu'un étonnant 90 % du tantale exporté par le Rwanda avait été extrait en RDC. En 2018 et dans les années consécutives, les chiffres ont continué à grimper, selon ces mêmes sources.⁷⁴

FRAUDE À RUDNIKI : LE CAS DE JERRY FIALA

Jerry Fiala, un géologue tchèque octogénaire qui a travaillé au Rwanda pendant plus de 15 ans, n'a pris conscience de l'ampleur du trafic illicite au Rwanda que progressivement.

« Je savais qu'il existait une contrebande générale de minerais au Rwanda, mais je

L'écart entre la production réelle et les exportations de minerais du Rwanda, et la nature constante du trafic illicite malgré la mise en œuvre de programmes de conformité et de surveillance, suggèrent un degré de fraude institutionnelle au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale qui implique des individus, des entreprises internationales, des fonctionnaires, des organisations et des agences gouvernementales, et des organismes de réglementation.

n'en connaissais pas l'ampleur. Il m'a fallu du temps pour comprendre », a admis M. Fiala lors d'une série d'entretiens auxquels les auteurs de ce rapport ont eu accès.

En 2013, M. Fiala a vu des sacs de minerais transportés de la RDC au Rwanda. Il a visité plusieurs mines factices au Rwanda où des minerais ont été apportés et des opérations minières ont été mises en scène dans le but de prendre des photos pour les documents d'exportation. Les mines factices dont il a été témoin se trouvaient à Gisenyi, à l'intérieur de la frontière rwandaise, à Nyamata, dans le sud-est du Rwanda, et dans la forêt de Nyungwe, où il n'y a pas de véritables opérations de production ou de minéralisation, a-t-il déclaré.

En 2006, M. Fiala gagnait modestement sa vie au Rwanda avec sa société Rudniki, qui produisait et vendait de petites quantités de tantale et d'étain, lorsqu'il a été approché par Chris Huber et un entrepreneur russe du nom de Simeon Briskin. À l'époque, Briskin était déjà une figure notoire de l'envers du décor de l'exploitation minière internationale, mais M. Fiala affirme qu'il n'était pas au courant de ses « exploits » financiers, qui n'ont été révélés que plus tard. Fiala savait que Briskin avait été conseiller de l'ancien président russe Mikhaïl Gorbatchev et qu'il avait des liens avec une importante usine de traitement du coltan, connue sous le nom d'Ulba, au Kazakhstan.

Huber, l'associé de Briskin, a indiqué à Fiala qu'il avait travaillé sous contrat pour le géant de l'exploitation minière industrielle Glencore. Huber et Briskin étaient prêts à donner à Fiala des fonds pour qu'il puisse acheter du matériel et développer les activités de Rudniki, en échange d'une dilution de ses actions. Fiala avait besoin d'argent et a donc accepté les conditions commerciales, qui stipulaient que Rudniki vendrait exclusivement du tantale à Niotan, dont Huber était actionnaire. « Briskin m'a dit de ne pas m'inquiéter. Il m'a dit qu'ils finiraient par vendre

Rudniki à Ulba (l'usine de traitement du coltan au Kazakhstan) et qu'entre 2 et 3 millions de dollars me reviendraient », a expliqué M. Fiala.

Huber était hyperconnecté dans le monde de l'exploitation minière, possédant plusieurs sociétés en Europe, en Asie et au Rwanda, et proche du FPR de Paul Kagame. Mais Huber et Briskin n'ont jamais tenu leurs promesses. Fiala n'a jamais touché son pactole.

De 2007 à 2014, l'actionnariat de M. Fiala s'est progressivement dilué, jusqu'à ce que le géologue tchèque perde finalement le contrôle de l'entreprise qu'il avait créée et soit licencié pour avoir posé trop de questions. A ce stade, il avait alors compris pourquoi : Huber et Briskin blanchissaient des centaines de tonnes de minerais congolais par mois par l'intermédiaire de Rudniki, qui n'avait jamais réussi à produire plus que des quantités modérées de tantale et d'étain à partir du sol rwandais. Ils ont utilisé Rudniki pour contourner la législation américaine et les réglementations internationales afin de poursuivre le trafic de minerais en provenance de la RDC.

Les documents fiscaux, bancaires et de production auxquels Fiala a pu accéder⁷⁵ montrent que Huber et son partenaire russe ont échangé pour plus de 150 millions de dollars de minerais via Rudniki, par l'intermédiaire de Niotan, dirigée par John Crawley.

En 2012, KEMET Corporation, qui achète du tantale et est l'un des plus grands fabricants de condensateurs utilisés dans la haute technologie, a acheté Niotan pour 85 millions de dollars, par l'intermédiaire d'une filiale de Denham Capital Management, une société mondiale d'investissement dans la transition énergétique.⁷⁶

Il semblerait que Fiala aurait dû savoir qu'il se ferait escroquer par ces personnalités de poids: Huber, Briskin et Crawley. Mais au milieu de toute la rhétorique haussière et des promesses douteuses de l'époque, il a déclaré qu'il n'avait pas eu la prescience ou le recul nécessaires pour voir venir, du moins de loin, l'escroquerie.

Après avoir fui la Russie, Briskin a fait l'objet d'une enquête des autorités judiciaires pour le vol de 8 millions de dollars dans une usine pétrochimique à Angarsk, sur le chemin de fer transsibérien. Il se serait réfugié en Allemagne ou en Espagne, avant de rejoindre Huber dans sa somptueuse villa de la Côte d'Azur,⁷⁷ entre deux visites au Rwanda.

LE CAS DE H & B MINING

Pendant plusieurs années, Bensusan, dont la société MSA était le plus grand exportateur de minerais du Rwanda, a affirmé que la mine vitrine du pays était H&B à Rwamagana. Dans sa lettre d'information de décembre 2018, l'ITSCI a rapporté que des délégués étrangers en visite au Rwanda ont vu des mineurs extraire et laver des minerais à H&B.⁷⁸ Il a également signalé le « retraitement des résidus miniers à une nouvelle usine de traitement » et la récupération, le pesage et l'étiquetage des minerais.⁷⁹

Candida Owens, la directrice britannique de Cronimet Central Africa, y était, et elle semblait très satisfaite de la présentation. Owens a déclaré que le site de H&B « est bien plus organisé que les autres sites que j'ai vu dans d'autres pays et je sens que nous avons maintenant une bonne compréhension du processus de mise en sac et d'étiquetage (traçage ITSCI). »⁸⁰ Il lui incombait de convaincre les délégués du potentiel de H&B, étant donné que Cronimet est la société mère de la MSA de Bensusan.

Mais tous les délégués n'ont pas été convaincus par ce qu'ils ont vu à H&B en 2018. Il y avait peu de signes tangibles de l'existence d'une exploitation minière artisanale. Les experts de l'industrie ont remarqué que les quelques résidus présents sur le site semblaient avoir été apportés et empilés pour la forme. Les gisements de tantale au

Rwanda ont normalement une teneur d'environ 0,4 %, ce qui correspond à la concentration du matériau recherché. Les mineurs auraient dû concasser, broyer et traiter des milliers de tonnes de minerai pour produire 50 tonnes de tantale par mois. Les déchets issus de ce processus, connus sous le nom de résidus, auraient été énormes. Ces gros monticules de sable rouillés auraient été la première chose que les professionnels de l'exploitation minière auraient recherchée à H&B. Et pourtant, très peu de résidus ont été observés.⁸¹

Peu après la conférence, H&B a suspendu ses activités et les actifs miniers de la société ont été vendus. La mine vitrine H&B du Rwanda était considérée comme faisant partie du « village Potemkine » du Rwanda.⁸²

Les sources insistent également sur le fait que presque tout le monde - des mineurs aux négociants, exportateurs et acheteurs, en passant par les personnes chargées de veiller à l'approvisionnement responsable en minerais - était au courant de la fraude.

Des sources de l'industrie, qui ont requis l'anonymat, ont déclaré que H&B, similairement à Rudniki, faisait partie des nombreuses mines factices au Rwanda où peu ou pas de minerais sont réellement extraits. L'ironie est que Cronimet, l'employeur de Bensusan, devait savoir que H&B était une escroquerie. Les sources insistent également sur le fait que presque tout le monde - des mineurs aux négociants, exportateurs et acheteurs, en passant par les personnes chargées de veiller à l'approvisionnement responsable en minerais - était au courant de la fraude.

NEW BUGARAMA, ÉTABLISSEMENTS MUNSAD

Damien Munyarugerero, un ressortissant congolais qui exploitait le comptoir Munsad à Goma, était soupçonné d'avoir des liens

avec la milice rwandaise CNDP et son chef de l'époque, Laurent Nkunda, à la fin des années 2000.⁸³ Munyarugerero dirige aujourd'hui une société d'exportation/société minière au Rwanda appelée Établissements Munsad, dont la société sœur EPROCMI a été citée par les enquêteurs des Nations Unies comme étant une mine inactive ayant reçu une validation (et donc des certifications) de la part de l'ITSCI.⁸⁴ Munyarugerero est également le

directeur général de New Bugarama Mining. Des sources de l'industrie, proches du dossier, ont indiqué à nos chercheurs que de grandes quantités de minerai de tungstène sont passées en contrebande de la RDC au Rwanda et vendues par l'intermédiaire de New Bugarama et de WMP, cette dernière étant une société liée à Huber et à Wolfram Bergbau und Hütten,⁸⁵ qui est une filiale du célèbre groupe d'ingénierie suédois Sandvik.

-
- 72 Sources de l'industrie, y compris celles citées dans l'affaire Bay View devant le CIRDI ; voir <https://www.italaw.com/cases/7112> ; lettre confidentielle écrite en 2019 par une source minière européenne travaillant au Rwanda, envoyée au responsable principal pour la RDC au Bureau des affaires africaines du Département d'État des États-Unis. Les données de la CIRGL (Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs) de 2015 montrent une production modeste avec de nombreuses mines souterraines ou inactives.
- 73 Entretiens, de 2021 à 2023, avec des acteurs de l'industrie ayant une expérience de l'exploitation minière au Rwanda.
- 74 Voir l'affaire Bay View, *supra*. Voir également <https://www.theglobeandmail.com/business/article-how-blood-mineral-traders-in-rwanda-are-helping-fund-congo-rebels-and/>. La lettre confidentielle adressée au Département d'État américain, citée *supra*, fait référence à des sources estimant que 85 % des exportations rwandaises proviennent de la RDC.
- 75 Fiala a partagé avec des chercheurs une série de documents provenant de l'autorité douanière rwandaise MAGERWA, de l'autorité fiscale rwandaise, du compte commercial de Rudniki et des chiffres de production et d'exportation de Rudniki. Il a transmis les mêmes documents aux autorités suisses qui enquêtent sur Huber, à Trial International, à Global Witness et à l'Open Society Foundation de George Soros.
- 76 Voir <https://www.prnewswire.com/news-releases/kemet-completes-acquisition-of-nyotan-incorporated-139889003.html>
- 77 Une introduction à l'économie de guerre privatisée du Congo (« *Network War: An introduction to Congo's privatised war economy* »), Tim Raeymaekers, IPIS, 2002. <https://ipisresearch.be/publication/network-war-an-introduction-to-congos-privatised-war-economy/>
- 78 https://www.itsci.org/wp-content/uploads/2019/08/1809-ITSCI-story_RW_RMB-Training_FR.pdf
- 79 Ibid.
- 80 Ibid.
- 81 Entretiens, de 2021 à 2023, avec des sources de l'industrie qui ont requis l'anonymat.
- 82 Le Rwanda est le « Far West » et devrait être retiré de la chaîne d'approvisionnement en minerais (« *Rwanda is the 'Wild West' and should be removed from the mineral supply chain* »), Canadian Dimension, Judi Rever, 25 septembre 2023. <https://canadiandimension.com/articles/view/rwanda-is-the-wild-west-and-should-be-removed-from-the-mineral-supply-chain>
- 83 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2008/773), 12 décembre 2009, page 9.
- 84 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2012/843), 15 novembre 2012, page 46.
- 85 Un rapport financé par le DFID indique que Wolfram Bergbau a des liens économiques étroits avec WMP. Voir : L'impact des opérations minières à petite échelle sur les économies et les moyens de subsistance dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (« *The Impact of Small-Scale Mining Operations on Economies and Livelihoods in Low- to Middle-Income Countries* »), 2018.

FRAUDE INTERNE À L'ITSCI

L'une des allégations les plus accablantes à l'encontre de l'ITSCI est qu'elle a permis à des membres puissants de poursuivre leurs activités pendant des années, sans être expulsés, même lorsque les Nations Unies et d'autres entités ont fourni des preuves que ces membres étaient impliqués dans le trafic de minerais, comme ceux liés à David Bensusan, John Crawley et Chris Huber.

En 2012, les enquêteurs des Nations Unies ont signalé que du coltan provenant de Masisi, en RDC, était acheminé en contrebande vers Rudniki.⁸⁶ Pourtant, Rudniki, une entreprise aux mains de Chris Huber, n'a été ni suspendue ni expulsée par l'ITSCI. Le fondateur de Rudniki, Jerry Fiala, a déclaré qu'il avait tenté d'obtenir des réponses auprès de l'ITSCI au sujet des exportations de minerais exagérément élevées enregistrées par Rudniki, au-delà de la capacité de ses mines, et qu'il avait d'abord été repoussé par les responsables de l'ITSCI à Londres, puis réprimandé par les responsables de l'ITSCI à Kigali.⁸⁷ Fiala a fourni des preuves crédibles aux chercheurs et aux autorités judiciaires en Suisse que la société qu'il avait créée, mais dont Chris Huber l'avait évincée, était devenue un vecteur de trafic illicite.

Le groupe de travail initial de l'ITSCI comprenait Thailand Smelting & Refining Co Ltd (Thaisarco), Malaysia Smelting Corporation Berhad (MSC) et Traxys. Parmi les autres entreprises étroitement associées, citons Cronimet Central Africa, la société mère de MSA, RMMC de Crawley, Trademet, Huaying Trading Company, World Mining Company

et Comptoir Panju. Toutes ces entreprises ont été citées dans des rapports des Nations unies de 2008 et 2009 comme exportant ou s'approvisionnant en minerais congolais ayant un lien avec des conflits armés.

Dans son enquête de 2022 sur l'ITSCI,⁸⁸ Global Witness a révélé les éléments suivants :

- Les minerais de la RDC ont continué à être introduits en contrebande au Rwanda à grande échelle, malgré la présence de l'ITSCI dans les deux pays, et des preuves suggèrent que le système ITSCI a en fait servi comme moteur de cette activité illégale, en particulier au cours des premières années qui ont suivi sa mise en place. Au lieu d'assurer la traçabilité de minerais sans liens avec des conflits, avec l'illégalité et avec des violations des droits de l'homme, l'ITSCI aurait plutôt rendu opaque l'origine et facilité le blanchiment de minerais douteux, tout en offrant un vernis de légitimité que la communauté internationale a accepté malgré les signes d'avertissement évidents.
- L'ITSCI est devenue un instrument de légitimation du commerce de minerais passés en contrebande de la RDC au Rwanda : la mise en place par l'ITSCI d'un système couvrant la quasi-totalité des minerais 3T exportés par le Rwanda en très peu de temps n'a été possible qu'avec le soutien ferme de certains acteurs de l'industrie de l'étain et du gouvernement rwandais.

- Le faux-semblant de traçabilité de l'ITSCI permet à ses membres de continuer à acheter des minerais 3T douteux dans la principale région productrice de coltan au monde, qu'ils ne pourraient pas vendre autrement. Il apparaît également que la faiblesse des mécanismes de gouvernance de l'ITSCI aurait permis à des membres puissants de l'ITSCI d'abuser du système à des fins concurrentielles.

Des sources de l'industrie minière suggèrent qu'un système a été mis en place en sachant qu'il finirait par approuver des minerais douteux, abusant de la confiance accordée par la communauté internationale à la coalition autour de l'Association internationale de l'étain, malgré les antécédents d'un grand nombre de ses membres en matière d'approvisionnement souvent irresponsable, d'après Global Witness.⁸⁹

De manière générale, l'ITSCI n'a pas tenu compte des minerais introduits en contrebande au Rwanda. L'ancien directeur d'une ONG basée aux États-Unis qui travaillait pour l'ITSCI sur le terrain a déclaré à Global Witness que « les horaires de travail d'ITSCI étaient de 8 h 00 à 17 h 00, mais les minerais étaient transportés frauduleusement entre 17 h 00 et 8 h 00. »⁹⁰ Il a déclaré qu'il avait proposé à l'ITA diverses mesures pour s'attaquer au problème, notamment la surveillance d'opérations à la frontière entre le Congo et le Rwanda, mais que ces mesures n'avaient pas été retenues.

« L'échec spectaculaire des services de traçabilité et de diligence raisonnable d'ITSCI mis en évidence par le présent rapport montre clairement que la démarche de l'autocontrôle est vouée à l'échec dans la gouvernance des chaînes d'approvisionnement. Lorsque l'on demande au loup de surveiller la bergerie, il ne faut pas s'étonner des conséquences. Plutôt que de miser sur l'autoréglementation, il faut demander des comptes à la filière sur la base de règles strictes de diligence raisonnable et imposer des sanctions en cas d'infractions », selon Global Witness.⁹¹

* * *

Hester Postma et Sarah Geenen, deux chercheurs à l'université d'Anvers, ont trouvé des preuves similaires que les opérateurs miniers rwandais vendaient des « tags » à des fins lucratives et étiquetaient des minerais qui ne provenaient pas des mines de l'ITSCI.⁹² Après avoir passé trois mois sur le terrain au Rwanda et avoir réalisé d'importants entretiens de suivi pour tenter de comprendre la production réelle de tantale, d'étain et de tungstène dans les mines rwandaises, Postma a découvert que le siège de l'ITSCI disposait d'un pouvoir et d'une mainmise étonnante sur la gestion des informations relatives à la chaîne d'approvisionnement mondiale : « L'ITSCI joue un rôle important de gardien en contrôlant les données de manière centralisée depuis son bureau de Londres. Cela place le comité de gouvernance et le secrétariat dans des

« L'échec spectaculaire des services de traçabilité et de diligence raisonnable d'ITSCI mis en évidence par le présent rapport montre clairement que la démarche de l'autocontrôle est vouée à l'échec dans la gouvernance des chaînes d'approvisionnement. Lorsque l'on demande au loup de surveiller la bergerie, il ne faut pas s'étonner des conséquences. Plutôt que de miser sur l'autoréglementation, il faut demander des comptes à la filière sur la base de règles strictes de diligence raisonnable et imposer des sanctions en cas d'infractions », selon Global Witness.

positions très puissantes, surtout si l'on considère le manque général de données sur l'approvisionnement en minerais de la région des Grands Lacs, dont une grande partie circule de manière illégale ou informelle, et n'est donc pas enregistrée. »⁹³

Leurs recherches ont révélé que l'ITSCI et son ONG partenaire de mise en œuvre PACT, ainsi que les fonctionnaires de l'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz (RMB), ne contrôlaient pas fréquemment les mines. Il était également difficile, compte tenu du manque de ressources et d'expertise technique des contrôleurs, de vérifier les niveaux de production et la qualité des minerais dans une mine donnée.

Comme Global Witness, les chercheurs de l'université d'Anvers ont trouvé des preuves que les « tags » ITSCI étaient utilisées pour certifier une production qui ne provenait pas de mines homologuées par l'ITSCI. Certaines mines de l'ITSCI au Rwanda ont produit très peu, mais leur production enregistrée était élevée. Il existe également des preuves solides de l'existence d'un commerce de « tags » :

« Selon certaines sources, les agents de terrain des mines de la RMB, qui sont censés distribuer les “ tags ” aux mines respectives, pourraient être impliqués dans la vente de ces “ tags ” à des fins lucratives. Un responsable de la traçabilité travaillant pour un ancien exportateur de l'ITSCI a déclaré : “ Le jour de la collecte des ‘ tags ’, une trentaine d'agents de terrain viennent les chercher. Vous demandez : ‘ Où ces personnes vont-elles utiliser ces ‘ tags ’ ? ’ Ils s'en occupent. Certains vous disent : ‘ Maintenant, nous sommes riches ! ’ Un informateur qui a été agent de terrain pour les minerais de RMB et qui travaille actuellement pour un exportateur actif de l'ITSCI a déclaré : “ Si vous n'avez pas de production, vous trouverez quelqu'un qui achètera [vos] ‘ tags ’ juste pour vendre ses minerais, mais si vous avez vos minerais, vous ne vendrez pas vos ‘ tags ’, parce que les activités d'exploitation minière sont coûteuses. ” »⁹⁴

86 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2012/843), 15 novembre 2012, page 46.

87 Entretiens de M. Fiala auxquels les auteurs de ce rapport ont eu accès.

88 Global Witness, La laverie ITSCI, avril 2022. ITSCI a publié une réponse au rapport de Global Witness en juin 2022, contestant vivement le travail de l'ONG. Voir : https://www.itsci.org/wp-content/uploads/2022/07/ITSCI-Statement-Global-Witness_Final_FR.pdf

89 Ibid.

90 Ibid.

91 Ibid.

92 Attribution d'origine et étiquetage par l'ITSCI : le potentiel et les risques de la réglementation non étatique de la chaîne d'approvisionnement (« *Flagged and tagged by ITSCI: the potential and risks of non-state supply chain regulation* »), Hester Postma et Sara Geenen, Institut de politique de développement, Université d'Anvers, décembre 2020. <https://medialibrary.uantwerpen.be/files/8518/db78eb7e-ef11-4b20-9267-c9cc829b39b6.pdf>

93 Ibid.

94 Ibid.

ENQUÊTE DE GLOBAL WITNESS SUR LE SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ DE L'ITSCI EN RDC

Global Witness a mené des recherches sur le terrain dans plus de 10 zones minières du Nord et du Sud-Kivu de la RDC sur une période de six mois en 2021, en plus d'examiner des dizaines de vidéos enregistrées par des chercheurs locaux et des rapports d'autres organisations crédibles qui ont évalué le fonctionnement du système ITSCI dans le pays.

Les preuves recueillies indiquent que l'ITSCI est utilisée pour le blanchiment massif de minerais.

NZIBIRA

La localité de Nzibira est un centre provincial important pour le commerce et le traitement préalable des minerais 3T dans le territoire de Walungu au Sud-Kivu. Sept mines du secteur de Nzibira ont été homologuées comme « vertes », ce qui signifie qu'aucun groupe armé ou « éléments incontrôlés » des forces de sécurité congolaises n'était présent, et qu'aucun enfant de moins de 15 ans ou femme enceinte n'était impliqué dans les activités d'extraction et de commerce des minerais.⁹⁵

Mais les preuves recueillies par Global Witness ont montré qu'un volume important de minerais certifiés censés être produits dans les mines homologuées de Nzibira provenait en fait d'autres régions, en particulier

de la mine de Lukoma qui, jusqu'en mai 2021, était contrôlée par une faction de Raia Mutomboki.

D'après Global Witness, « Selon les estimations du gouvernement et des représentants du secteur, la production mensuelle était inférieure à 5 400 kg au cours du premier trimestre 2021, mais dans le même temps, des statistiques officielles font état d'une production mensuelle de plus de 27 600 kg de 3T pour les mêmes mines et la même période. »⁹⁶ Les statistiques de production du gouvernement sont basées sur les minerais marqués tels qu'ils sont enregistrés dans les registres de l'ITSCI. Toutefois, selon Global Witness, « les agents de l'État attribuent fréquemment aux minerais originaires de mines non validées des étiquettes de mines classées vertes. Les chiffres évoqués plus haut semblent indiquer que moins de 20 % des minerais étiquetés à Nzibira début 2021 proviennent réellement de mines classées vertes dans la localité. »⁹⁷ On pense que les 80 % restants auraient donc été introduits illicitement dans la chaîne d'approvisionnement de l'ITSCI.⁹⁸

Les recherches ont montré que les mines homologuées dans le secteur de Nzibira étaient en fait peu productives et que les négociants de Nzibira achetaient des minerais à des mines non homologuées telles que Lukoma. Certains minerais étiquetés

à Nzibira provenaient également de Shabunda, comme indiqué ci-dessus. L'ITSCI était consciente de ces risques et a reconnu en 2014 que les minerais provenant de Shabunda via Nzibira vers Bukavu risquaient de contaminer la chaîne d'approvisionnement.⁹⁹

Le rapport de Global Witness décrit comment, depuis 2015, les Nations Unies et des organisations de la société civile ont rapporté sur la façon dont ces risques se sont concrétisés sur le terrain.¹⁰⁰ Quatre mines classées vertes à Nzibira ont montré très peu de signes d'activité en 2015, selon un rapport de l'ONG congolaise Max Impact, qui a effectué des évaluations sur les sites miniers en juillet de cette année-là. Près de 1 800 kg d'étain certifié ont été traités dans une mine, Chembeke, au cours d'une seule semaine en juin 2015. Les conclusions de l'ONG ont été confirmées et développées par un consultant mandaté par le partenaire de mise en œuvre de l'ITSCI, le PACT. Le consultant a estimé que des quantités relativement faibles d'étain - approximativement entre 250 kg et 1 200 kg - ont été produites par mois par des mines classées vertes dans la région entre mars et avril 2016. En revanche, 41 000 kg et 38 000 kg de minerais 3T respectivement ont été certifiés par les agents locaux de SAEMAPE¹⁰¹ et de la Division des mines¹⁰² en mars 2016 comme provenant de ces mines, selon des représentants du gouvernement et un agent de terrain de l'ITSCI auquel le consultant fait référence dans son rapport.¹⁰³ Global Witness a calculé qu'un maximum de 3 % des minerais ayant reçu une certification de l'ITSCI en mars 2016 provenaient des mines auxquelles ils avaient été attribués.

Le consultant a identifié la mine de Lukoma, contrôlée par une faction de Raia Mutomboki, comme une zone où des minerais ont été frauduleusement introduits dans le système ITSCI. Cette évaluation correspond aux conclusions de Global Witness. Une partie de la production de Lukoma était destinée à Nzibira et une autre à Bukavu Mines

à Shabunda. Les mines de Shabunda, qui étaient sous le contrôle de cinq factions différentes des Raia Mutomboki, ont également été introduites frauduleusement dans le système ITSCI. Une partie de cette production a été transportée à Bukavu par avion, tandis qu'une partie importante a été acheminée par la route via Nzibira.¹⁰⁴

Le consultant a conclu que la chaîne d'approvisionnement de l'ITSCI à Nzibira était utilisée pour blanchir des minerais provenant de mines non homologuées, y compris celles contrôlées par des groupes armés, et que les fonctionnaires du gouvernement et les agents de terrain de l'ITSCI étaient au courant de la situation et tentaient de la dissimuler.¹⁰⁵

L'ITSCI a fait référence à certaines de ces constatations dans un rapport d'incident indiquant que « des minerais provenant de sites de Lutunkulu ou de Shabunda n'appartenant pas à l'ITSCI auraient été certifiés dans la ville de Nzibira ou dans ses environs et seraient entrés dans la chaîne d'approvisionnement de l'ITSCI. Les autorités locales et provinciales seraient potentiellement impliquées. »¹⁰⁶

Mais, selon Global Witness, le rapport d'incident « omet les détails les plus compromettants », tels que l'ampleur de la contamination de la chaîne d'approvisionnement ou la probabilité que les minerais certifiés soient liés à des groupes armés et que des agents de l'ITSCI soient impliqués. « Plutôt que de rendre publics les problèmes confirmés dans le rapport de son consultant, ITSCI a choisi de se tourner vers Max Impact », prétendant que l'ONG avait été payée « pour formuler de virulentes critiques à l'égard du système ITSCI. »¹⁰⁷

L'ITSCI n'a pas abordé les problèmes mis en évidence dans les rapports de MAX IMPACT et du consultant. En 2018, des enquêteurs des Nations Unies ont signalé que des minerais 3T provenant de zones à Shabunda contrôlées par les factions Raia Mutomboki et l'armée congolaise avaient été blanchis par des agents de certification qui les attribuaient

Tainted minerals entering the ITSCI scheme in DRC

- Mine ▲ Point of export

- Problems identified: ● Conflict finance ● Human rights abuses ● Children at work
- Protected area



Note: * Mines around the stated location

Source: Data from Global Witness research as well as the UNGoE and IPIS

Minerais douteux admis dans le système ITSCI en RDC

aux mines improductives de Chaminyago et à d'autres mines homologuées à proximité de Nzibira.¹⁰⁸

L'ITSCI a publié plusieurs rapports d'incidents et a insisté sur le fait qu'elle surveillait la situation, notamment en ce qui concerne les groupes armés à Shabunda, sans préciser que ces groupes ciblent les minerais 3T.¹⁰⁹

De même, deux des seules mines homologuées dans le secteur adjacent de Luhago à Kabare - Kachuba et Muhinga – étaient peu productives, produisant environ deux tonnes d'étain au cours du premier trimestre 2021, alors que près de 30 tonnes d'étain ont été certifiées au point de vente de Lubuhu au cours de la même période, selon les données officielles du gouvernement.¹¹⁰ Cela suggère que 90 % des minerais étiquetés à Lubuhu au début de 2021 ont été introduits illégalement dans la chaîne d'approvisionnement de l'ITSCI.¹¹¹ Des sources gouvernementales ont informé Global Witness que les minerais certifiés à cet endroit provenaient de mines non homologuées de Nindja, telles que la mine de Lukoma, et de Shabunda. Au début de l'année 2021, le chef local de Nindja a signalé une partie des minerais provenant

de la mine de Lukoma et qui étaient destinés à être certifié illicitement dans une zone qu'il contrôle. Le commerce illicite offre à la population locale un large éventail d'opportunités de subsistance, comme la vente au détail pour les négociants. Les bureaux locaux de la Division des mines de Nzibira et de Luhago sont en concurrence pour la certification des minerais, ont indiqué des sources à Global Witness. Comme pour les minerais marqués à Nzibira et Lubuhu, Global Witness a constaté que certains minerais certifiés à Chaminunu provenaient de Shabunda, autour du village de Mumbili, où un groupe Raia Mutomboki dirigé par Bitota Bikambi contrôlait les mines.¹¹²

Il convient également de noter que Global Witness a signalé la présence d'enfants dans plusieurs mines de la chaîne d'approvisionnement d'ITSCI, notamment à Nyabibwe (mine de Kalimbi), Bitale (mine de Chigubi) et Numbi (mine de Filon II).¹¹³ Global Witness a également obtenu des vidéos montrant des enfants dans des mines situées dans les régions de Nyabibwe (mine de Kalimbi) et de Rubaya (mine de Gakombe), ainsi que dans la mine de Kamatale.¹¹⁴

95 Global Witness, La laverie ITSCI, avril 2022, page 13.

96 Ibid.

97 Ibid.

98 Ibid.

99 Ibid.

100 Ibid.

101 SAEMAPE, unité gouvernementale relevant du ministère des mines, est l'acronyme de Service d'Assistance et Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle.

102 La division des mines (« *The Mining Division* ») est une branche de la direction technique du ministère des mines.

103 Global Witness a obtenu une copie du rapport du consultant de PACT.

104 Global Witness, La laverie ITSCI, avril 2022.

105 Ibid, page 20.

106 Ibid. Voir aussi « ITSCI incident SK/2016/0065 of 18/04/16 », publié ici : <https://www.itsci.org/incident-summaries-public/>

107 Global Witness, La laverie ITSCI, avril 2022.

108 Ibid.

109 Ibid.

110 Ibid., citant des statistiques gouvernementales sur la production de minerais 3T dans le secteur de Luhago, 2021.

111 Global Witness, La laverie ITSCI, avril 2022.

112 Ibid.

113 Ibid., page 28.

114 Ibid.

LES PROFITEURS DE LA COMMERCIALISATION DES MINERAIS DE LA RDC PAR LE RWANDA

Les grandes entreprises technologiques telles qu'Apple et Intel envoient régulièrement leurs équipes de vérification et d'audit au Rwanda et en ressortent avec des affirmations audacieuses dans des rapports médiatiques et dans leurs déclarations à la Securities and Exchange Commission (SEC), selon lesquelles leurs produits sont fabriqués avec des minerais caractérisés par une absence de conflits liés. Ces affirmations sont manifestement fausses.

Par exemple, pendant plusieurs années consécutives, Apple a affirmé qu'aucune des fonderies et raffineries de minerais de sa chaîne d'approvisionnement pour les produits Apple n'avait financé ou bénéficié à des groupes armés en RDC ou au Rwanda. En janvier 2014, par exemple, Apple « a confirmé que toutes les fonderies de tantale actives et identifiées dans la chaîne d'approvisionnement d'Apple ont été homologuées comme exemptes de conflit par des auditeurs tiers. »¹¹⁵ Pourtant, au cours de la même période, des enquêteurs des Nations Unies ont signalé que des sacs de tantale extraits à Rubaya, dans le nord du Kivu, déchiré par la guerre, étaient introduits clandestinement au Rwanda et emmenés dans des entrepôts à Gisenyi¹¹⁶ où ils étaient certifiés dans le cadre du programme de traçabilité de l'ITSCI.

Au cours de nos investigations, il est apparu qu'au cours de cette période, la

responsable des droits de l'homme et des efforts de développement durable d'Apple en matière d'approvisionnement responsable en minerais a été informée par des lanceurs d'alerte¹¹⁷ lors de ses voyages à Kigali que David Bensusan, le directeur de Minerals Supply Africa (MSA) - le célèbre contrebandier de minerais congolais - transportait d'importantes quantités de minerais 3T du Congo à travers la frontière rwandaise dans des camions pour les commercialiser sur le marché mondial. Les entreprises qui ont acheté des minerais blanchis à MSA et aux entreprises liées à John Crawley et Chris Huber sont notamment Global Advanced Metals, KEMET, Ulba Metallurgical Plant JSC, Wolfram Bergbau und Hütten AG, Malaysia Smelting Corporation et Thaisarco. Ces entreprises sont des fondeurs et des raffineurs de la chaîne d'approvisionnement d'Apple.

Apple a insisté sur le fait qu'elle continuait à « s'approvisionner en minerais de manière responsable en faisant preuve de vérification préalable en matière d'environnement et de droits de l'homme dans sa chaîne d'approvisionnement, en tenant compte de l'impact des droits de l'homme sur les communautés environnantes et en favorisant les opportunités de progrès à l'échelle de l'industrie en matière d'approvisionnement responsable en minerais. Tout comme nous le faisons dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement

d'Apple, nous utilisons un ensemble complet d'outils pour progresser dans la poursuite de ces objectifs »¹¹⁸ En outre, Apple affirme : « Au 31 décembre 2023, pour la neuvième année consécutive, 100 % des fonderies et raffineries dans notre chaîne d'approvisionnement pour tous les produits Apple fabriqués en 2023 ont fait l'objet d'un audit, par une tierce partie indépendante, pour des minerais liés à des conflits... »¹¹⁹

Dans sa dernière liste de fournisseurs¹²⁰ de fonderies et de raffineries, Apple cite Global Advanced Metals, KEMET de Mexico, Ningxia Orient Tantalum Industry Co Ltd, Ulba Metallurgical Plant JSC, Thaisarco, Taniobis, H.C. Starck, Wolfram Bergbau und Hütten AG et Malaysia Smelting Corporation, parmi ses fournisseurs. Ces entreprises s'approvisionnent en minerais au Rwanda.¹²¹

En 2023, Apple a confirmé son engagement envers l'ITSCI malgré la démonstration accablante de Global Witness expliquant comment cet organisme a alimenté le blanchiment de minerais dans la région des Grands Lacs. Apple a insisté : « Pour la huitième année consécutive, Apple a participé au financement du mécanisme d'alerte de l'ITSCI en RDC, qui permet aux personnes vivant dans et autour des communautés minières dans sept provinces de la RDC de passer des appels vocaux anonymes en utilisant un « numéro vert » pour dénoncer des faits répréhensibles liés à l'extraction, au commerce, à la manipulation et à l'exportation de minerais via des réseaux locaux. »¹²²

Apple a également affirmé : « En 2023, nous avons continué à examiner les incidents et les analyses qui les accompagnent, signalés à la fois par ITSCI et Better Mining. Dans le cadre de ce processus, nous avons également examiné les incidents signalés qui auraient pu directement ou indirectement bénéficier ou financer des groupes armés en RDC ou dans les pays limitrophes. Au 31 décembre 2023, nous n'avons trouvé aucune base raisonnable pour conclure que l'un des

incidents signalés était lié à l'étain, au tungstène ou au tantale inclus dans les produits Apple. Les défis posés par le suivi de quantités précises de minerais tout au long de la chaîne d'approvisionnement continuent d'entraver la traçabilité de tout envoi spécifique de minerais tout au long du processus de fabrication du produit. »¹²³

Apple n'est pas le seul à acheter des matériaux à des entreprises qui s'approvisionnent au Rwanda.

Comme Apple, Intel fabrique actuellement des produits qui intègrent des composants achetés à des entreprises s'approvisionnant au Rwanda, notamment Wolfram Bergbau und Hutten AG, Taniobis, Thaisarco, Malaysia Smelting Corporation, Ningxia Orient Tantalum Industry Co., Ltd, KEMET Blue Metals, H.C. Starck, Ulba Metallurgical Plant JSC et Global Advanced Metals, entre autres.¹²⁴

Boeing a énuméré des fournisseurs similaires, affirmant en 2015 :

« Quarante fournisseurs ont indiqué qu'ils pouvaient s'être approvisionnés en 3TG en République démocratique du Congo et dans les pays limitrophes. Parmi eux, cinq fournisseurs ont été en mesure de retracer le 3TG jusqu'aux composants qui nous ont été fournis et ont identifié les pays couverts qui leur ont été communiqués comme étant le Burundi, la République démocratique du Congo et le Rwanda. Ces cinq fournisseurs ont fourni les informations supplémentaires suivantes sur les fonderies utilisées pour traiter le 3TG. »¹²⁵

Les fournisseurs de Boeing sont Wolfram Bergbau Hutten AG, Thaisarco, KEMET Blue Powder, Malaysia Smelting Corporation, Global Advanced Metals et Ningxia.¹²⁶ L'entreprise a déclaré que toutes les fonderies et raffineries susmentionnées étaient certifiées exemptes de conflits. Pourtant, toutes ces

entreprises s'approvisionnent en minerais au Rwanda, selon les documents de la SEC.

Motorola, Dell, Tesla et Lockheed Martin listent des fournisseurs similaires à partir d'une base de données créée par la *Responsible Minerals Initiative* (Initiative pour les minerais responsables, RMI), qui fournit un modèle de rapport générique que les grandes entreprises technologiques utilisent pour indiquer les sources des minerais contenus dans leurs produits. Les fonderies, raffineries et fournisseurs 3T figurant dans la base de données de la RMI sont censés se conformer aux lignes directrices de l'OCDE en matière de vérification préalable.¹²⁷ Mais la principale limitation de la RMI est qu'elle fournit aux fonderies et aux raffineries des données sur la chaîne d'approvisionnement en amont en s'appuyant sur le processus de traçabilité frauduleux de l'ITSCI pour certifier que les minerais sont exempts de conflit.

Le *Government Accountability Office* (GAO) des États-Unis a constaté en 2023 que les résultats des enquêtes menées par les entreprises étaient restés inchangés entre 2015 et 2022. Le GAO a constaté que 51 % des entreprises ont initialement déterminé que leurs minerais de sang pouvaient provenir de la RDC ou d'un pays « adjacent » (Rwanda) et que 53 % des entreprises qui ont mené une enquête plus approfondie n'ont pas été en mesure de déterminer de manière définitive l'origine des minerais.¹²⁸

La majorité des grandes entreprises technologiques, des fabricants d'automobiles et d'avions commerciaux et des entreprises de défense ont des chaînes d'approvisionnement qui comprennent des sociétés achetant des minerais que le Rwanda a blanchis à partir de la RDC. En d'autres termes, la chaîne d'approvisionnement mondiale est totalement

contaminée. Le Rwanda étant l'un des principaux exportateurs mondiaux de tantale, en particulier, l'ampleur de la contamination est immense.

KEMET, un fabricant de composants électroniques, ainsi que le fournisseur de tantale Global Advanced Metals (GAM), s'approvisionnent directement en RDC et au Rwanda, selon l'ITSCI. AVX, un autre fabricant de composants de premier plan, ne s'approvisionne qu'au Rwanda.¹²⁹

L'ancien directeur d'AVX, **William Millman**, a travaillé dans l'industrie minière pendant les 40 dernières années et n'a cessé d'affirmer qu'il soutenait l'approvisionnement responsable en minerais « exempts de conflit » ainsi que le respect strict des lignes directrices en matière de vérification préalable.¹³⁰ AVX est pourtant depuis longtemps connue pour être l'un des plus importants acheteurs de tantale du Rwanda, alors que le Rwanda dispose de gisements insignifiants et que la majorité des minerais certifiés au Rwanda proviennent de

La majorité des grandes entreprises technologiques, des fabricants d'automobiles et d'avions commerciaux et des entreprises de défense ont des chaînes d'approvisionnement qui comprennent des sociétés achetant des minerais que le Rwanda a blanchis à partir de la RDC. En d'autres termes, la chaîne d'approvisionnement mondiale est totalement contaminée.

la RDC. M. Millman a succédé à M. Crawley à la tête de l'association commerciale mondiale du tantale et du niobium.

Larry Johnson est l'ancien directeur de l'exploitation minière et de la chaîne d'approvisionnement mondiale en tantale de KEMET Electronics Corporation, qui est l'un des principaux acheteurs de coltan congolais blanchi au Rwanda. Johnson a été informé que les mines rwandaises ne produisaient que de faibles quantités de 3T et que la plupart des

minerais exportés du Rwanda provenaient en réalité de la RDC. Lorsqu'il travaillait pour KEMET, Johnson ne se serait pas approvisionné en tantale auprès de la MSA de Bensusan, mais auprès d'autres entreprises rwandaises. Cependant, en 2012, dans l'un des mouvements les plus surprenants de l'industrie minière 3T depuis des décennies, KEMET a payé 85 millions de dollars pour acheter Niotan,¹³¹ une entité détenue conjointement par Crawley, Huber et Briskin, qui était connue pour avoir blanchi des minerais provenant des zones de conflit de la RDC¹³² et liée à des entreprises exportant des minerais depuis le Rwanda. KEMET a baptisé la nouvelle société KEMET Blue Powder, une filiale devenue incontournable dans la chaîne d'approvisionnement en minerais. KEMET ne semblait pas s'inquiéter du fait que les enquêteurs des Nations Unies avaient apporté la preuve que Crawley et Huber achetaient des minerais dans des zones contrôlées par des groupes armés qui assassinaient des populations civiles congolaises. Ce qui semblait compter le plus dans cette transaction, c'étaient les réseaux lucratifs que Niotan pouvait apporter. La SEC a approuvé la transaction.¹³³

Kay Nimmo a joué un rôle essentiel dans les efforts déployés par le Rwanda pour dissimuler la nature et l'ampleur de son trafic de minerais. Pendant plus d'une décennie, cette ressortissante britannique a fourni une couverture institutionnelle à la fraude massive du Rwanda en tant que directrice de l'ITSCI. L'ITSCI a été présentée publiquement comme un programme novateur qui permettait de suivre et de tracer les minerais 3T dans la région des Grands Lacs. Le système « bag and tag » de l'ITSCI était censé fournir des informations vérifiables sur l'origine de ces minerais dès le site minier et tout au long de la chaîne d'approvisionnement, jusqu'aux acheteurs en aval. En réalité, le programme de traçabilité de Nimmo n'était qu'un leurre. L'ITSCI a permis aux plus grands

contrebandiers - Bensusan, Huber, Crawley et les oligarques rwandais - de continuer à blanchir les minerais de la RDC via Kigali et les fonctionnaires de l'ITSCI ont approuvé des niveaux de production globaux de minerais 3T au Rwanda qui étaient manifestement frauduleux. Cette escroquerie a permis au Rwanda de prétendre que ses opérations minières et son économie en général connaissaient une croissance spectaculaire. Sous la surveillance de Nimmo, l'ITSCI a protégé le Rwanda de la surveillance internationale et a ainsi masqué la brutalité et l'appauvrissement continus des communautés minières du Congo. Concrètement, elle et ses acolytes ont permis la poursuite de l'exploitation par le Congo Desk, mais sous une forme institutionnellement assainie.

Vincent Bolloré, un industriel français aux relations puissantes sur le continent africain, a d'abord été démasqué par les Nations Unies pour avoir transporté des minerais illicites en provenance de la RDC. En 2001, l'une de ses sociétés, SDV Transami, a été « parmi les principaux maillons » d'un « réseau d'exploitation et de poursuite de la guerre. »¹³⁴ Par la suite, le groupe Bolloré a assuré d'importants services logistiques et de transport au Rwanda et en RDC. Par l'intermédiaire de la filiale SDV Transami, Bolloré a transporté des minerais extraits en RDC mais certifiés comme rwandais.

Dans sa dernière charte d'adhésion datée de 2023, l'ITSCI indique ce qui suit à propos de Bolloré au Rwanda

Bolloré Africa Logistics Rwanda Ltd a changé de nom en 2016 pour devenir Bolloré Transport & Logistics Rwanda Limited (BTL Rwanda). BTL Rwanda est détenue majoritairement par une société belge SDV TRANSAMI NV et par des personnes physiques rwandaises, belges, françaises, congolaises et britanniques. SDV TRANSAMI NV est elle-même détenue par deux sociétés

françaises, principalement par Bolloré Africa Logistics (AL), le plus grand opérateur de transport et de logistique en Afrique, ainsi que par une petite société financière. AL appartient en dernier ressort au groupe Bolloré, l'une des 500 plus grandes entreprises du monde. BTL Rwanda a été créée en 1989 et ses statuts ont été mis à jour en 2012. AL exploite plusieurs marques de transport et de logistique au Rwanda, par exemple la marque SDV. BTL Rwanda transporte, entre autres, des minerais du Rwanda vers Dar es Salaam, mais en tant que transporteur, l'entreprise n'est à aucun

moment propriétaire des minerais. BTL Rwanda n'a pas été sujet à des controverses récentes concernant les minerais liées à des conflits, il dispose d'une politique en matière de minerais liés à des conflits et d'une charte éthique qui se réfère aux guides de bonnes pratiques de l'OCDE. BTL Rwanda n'accepte de transporter que des minerais provenant de membres de l'ITSCI et, depuis mai 2013, demande à ses clients de signer sa charte éthique. BTL Rwanda dispose également d'un plan de vérification préalable succinct.¹³⁵



Un ingénieur de Wolfram Mining and Processing fait visiter la mine de l'entreprise à Rwinkwavu, au Rwanda. Une équipe du « Intel's Responsible Minerals Program » (Programme des minerais responsables d'Intel), ainsi que des représentants d'autres entreprises technologiques, se sont rendus au Rwanda en novembre 2019 dans le cadre des mesures internationales de vérification préalable. (Crédit : Walden Kirsch/Intel Corporation)

-
- 115 Voir la liste des fonderies et raffineries d'Apple pour 2014 et son archive auprès de la SEC <https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/320193/000119312514217311/d729300dex102.htm>.
- 116 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2014/42), 23 janvier 2014, page 46.
- 117 Les lanceurs d'alerte ont travaillé pendant des années dans la communauté minière du Rwanda.
- 118 Liste des fonderies et des raffineries, Apple, 2023. <https://www.apple.com/supplier-responsibility/pdf/Apple-Smelter-and-Refiner-List.pdf>
- 119 Déclaration d'Apple auprès de la SEC : https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/320193/000114036124015633/ef20024616_ex1-01.htm
- 120 Liste des fonderies et des raffineries, Apple, 2024. Fonderies et raffineries identifiées dans la chaîne d'approvisionnement d'Apple au 31 décembre 2023 pour certains minerais. Déclaration d'Apple auprès de la SEC pour l'année 2023 : https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/320193/000114036124015633/ef20024616_ex1-01.htm
- 121 Ibid.
- 122 Ibid.
- 123 Ibid.
- 124 Liste des fonderies et des raffineries, Intel, décembre 2022. Voir déclaration d'Intel auprès de la SEC : <https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/50863/000005086323000050/a05112023formsdex101.htm>
- 125 Rapport de la compagnie Boeing concernant les minerais de conflit, pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (« *The Boeing Company Conflict Minerals Report for the Year Ended December 31, 2015* ») <https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/12927/000001292716000129/a201512dec31conflictminera.htm>
- 126 Voir https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/808362/000095010316013703/dp66087_ex0101.htm
- 127 Voir <https://www.responsiblemineralsinitiative.org>
- 128 <https://www.gao.gov/products/gao-23-106295>
- 129 Tableau des membres de l'ITSCI, 2023
- 130 Voir https://www.texim-europe.com/downloads/Regulatory_Compliances/AVX_Conflict%20Minerals%20Statement_2011-12-01.pdf
- 131 Voir <https://www.prnewswire.com/news-releases/kemet-completes-acquisition-of-niotan-incorporated-139889003.html>
- 132 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2009/603), 23 novembre 2009, et <https://www.minnpost.com/global-post/2009/12/both-sides-congo-war-get-funds-sale-minerals-used-mobile-phones/>
- 133 Archive de la SEC https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/887730/000110465912006494/a12-4143_1ex99d2.htm
- 134 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo (S/2001/357), 12 avril 2001, page 40.
- 135 <https://www.itsci.org/wp-content/uploads/2023/03/370-Online-Membership-List-27.02.24.xlsx>